

Par Ernest FONTAINE

Selon l'échevin Isidore Deschênes, la cité de Champlain doit faire sa part dans la conservation du Vieux Québec en adoptant des règlements appropriés.

Cette remarque du représentant de Limoilou-Ouest fut apportée devant les membres du conseil de ville, alors que l'affaire de l'édifice Chauveau est de nouveau revenue sur le tapis, hier. M. Deschênes déclara d'abord que la Commission d'aménagement du Vieux Québec n'avait pas été consultée, lorsque le comité administratif autorisa l'ingénieur en chef d'émettre le permis de construction de l'immeuble en question; il ajouta que l'on

# La Cité doit faire sa part pour sauver le Vieux Québec

n'avait pas tenu compte non plus d'une résolution de la Commission municipale d'urbanisme qui demandait le gel de la construction dans le Vieux Québec.

Après avoir rappelé que la Commission nationale de Restauration fait appel à la Ville Capitale, lui demandant de collaborer à la conservation et à la restauration du Québec historique, en in-

vestissant tel de forts montants, la ville d'autre part pourrait former un comité d'experts pour en arriver à des résultats concrets. Il demanda alors que le conseil prie le comité administratif d'envoyer l'urbaniste municipal, M. Charles Michaud, seul ou accompagné de l'ingénieur Ludger Gagnon et de l'architecte municipal, M. Clément Aubin, en Nouvelle-Orléans, "pour constater ce qu'il

se fait au point de vue conservation des vieux quartiers." A son tour, l'échevin Gérard Molan H. remarqua au conseil qu'il avait demandé la semaine dernière s'il y avait possibilité de corriger le toit de l'édifice Chauveau, pour éviter "d'avoir un Hôtel-Dieu miniature". L'échevin de St-Roch ajouta voir un toit dans le genre de celui de l'hôtel de ville ou de l'édifice Price. Pour sa part, M. Paul

Mecteau, échevin du quartier Champlain, fit la même remarque, ajoutant que la réfection des toits se fera bientôt à la place du Marché Champlain.

Le maire répond

S. H. le maire Hamel répondit aux remarques de l'échevin Deschênes que la procédure suivie par le bureau de l'ingénieur est tout à fait

normale. "Ce n'est ni le conseil ni le comité qui émet les permis, continua le maire Hamel, mais l'ingénieur Ludger Gagnon qui les approuve ou les refuse. Quand il s'agit d'un projet important, comme celui-ci, il demande toujours au comité ce qu'il en pense."

M. Hamel mentionne aussi que la Commission d'aménagement a eu les plans de l'édifice Chauveau avant la cité de Québec et qu'elle a répondu qu'elle n'était pas là pour créer des problèmes. "Quant au toit, dit-il, j'ai vu l'architecte pour lui demander de faire des changements et j'espère que cela se fera." Le maire rappelle son opposition au gel du Vieux Québec, ajoutant qu'il approuvait l'idée de conserver le cachet de la cité de Champlain.

# MACMILLAN CONGEDIE S. LLOYD

LONDRES (Reuter) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Macmillan a relevé M. Selwyn Lloyd, de son poste de chef du Trésor dans un important remaniement de son cabinet.

C'est l'ancien secrétaire aux Affaires coloniales, M. Reginald Maudling, qui succède à M. Lloyd.

M. R. A. Butler quitte son poste de secrétaire aux Affaires intérieures et devient secrétaire d'Etat, portefeuille qui vient d'être créé en Grande-Bretagne. C'est M. Henry Brooke, secrétaire en chef au Trésor qui le remplace.

## Cabinet britannique Principaux changements

LONDRES (PC) — Voici les principaux changements annoncés par le premier ministre Macmillan, qui vient de procéder au remaniement du cabinet britannique:

- Premier secrétaire d'Etat et vice-premier ministre: M. R. A. Butler, 59 ans, ancien secrétaire au Home Office;
- Secrétaire en chef au Trésor: M. John Boyd Carpenter, 54 ans, ancien ministre des Pensions;
- Ministre de l'Habitation et des Affaires galloises: Sir Keith Joseph, 44 ans, ancien ministre d'Etat, Board of Trade;
- Secrétaire d'Etat pour l'Education: M. R. A. Butler, 59 ans, ancien secrétaire en chef au Trésor;
- Ministre de la Défense: M. Peter Thorneycroft, 52 ans, ancien ministre de l'Aviation;
- Lord chancelier: Sir Reginald Maudling-Baker, 56 ans, ancien Attorney-general;
- Ministre de l'Education: Sir Edward Boyle, 38 ans, ancien secrétaire financier au Trésor;
- Secrétaire en chef au Trésor: M. John Boyd Carpenter, 54 ans, ancien ministre des Pensions;
- Ministre de l'Habitation et des Affaires galloises: Sir Keith Joseph, 44 ans, ancien ministre d'Etat, Board of Trade;
- Secrétaire d'Etat pour l'Education: M. William Deedes, 49 ans;
- M. Enoch Powell, 50 ans, demeuré ministre de la Santé, mais se trouve promu en ce sens que son poste lui donne désormais un siège au cabinet.

# L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

96e année — No 52

QUEBEC, SAMEDI 14 JUILLET 1962

PRIX CINQ CENTS

## PROBLEME DU TERRAIN SEGUIN BIENTOT REGLE

Par Ernest Fontaine

Le problème du terrain Séguin va peut-être bientôt se régler. En effet, un projet de règlement d'emprunt sera présenté aux membres du comité administratif, la semaine prochaine, pour l'achat et l'aménagement de cet espace en terrain de stationnement, avec voie d'accès à l'autoparc de la rue St-Joachim.

L'affaire s'est présentée à nouveau au comité, hier, après que le chef du Contentieux, eut donné réponse aux échevins à savoir si la ville pouvait acquérir le terrain Séguin aux fins décrites ci-haut.

### POUR LA DEUXIEME FOIS, HAMEL DEMANDE LA TRANSFORMATION DU TOIT DE L'EDIFICE CHAUVEAU

Par Ernest Fontaine

Pour la seconde fois cette semaine, S.H. le maire Wilfrid Hamel a fait remarquer aux échevins, hier, qu'il avait demandé la transformation du toit de l'édifice Chauveau.

Par contre, l'un des promoteurs du projet, M. Amédée Demers, nous a répondu au téléphone, hier soir, que l'édifice sera construit selon les plans approuvés par la Commission d'Urbanisme, "sauf pour de légères modifications".

Il faut dire toutefois que le maire Hamel a dit s'être adressé à l'architecte pour que soit transformé le toit soit ajouter une fausse toiture, afin que la construction s'adapte aux édifices environnants. M. Jacques Bissonnette était absent, hier, et il fut impossible de savoir si l'on projetait de modifier l'apparence de la bâtisse.

M. Demers a catégoriquement dit que l'édifice sera érigé tel que le montrent les plans et que la toiture ne sera nullement modifiée ou transformée. Il rappelle enfin que tout avait été approuvé et que le permis de construction a été émis la semaine dernière.

### L'EXAMEN DES IMMIGRANTS, A QUEBEC

## Mecteau exige le statu quo

Par Ernest Fontaine

M. Paul Mecteau, échevin du quartier Champlain, a protesté contre le projet du gouvernement fédéral de faire subir l'examen des immigrants et des passagers, à bord des navires entre Québec et Montréal, au lieu de le faire à l'édifice de l'Immigration, à Québec.

Appuyé par son collègue M. David Burnis, il a présenté au conseil, hier, une motion à cette fin, demandant au ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté "de ne permettre aucune modification aux règlements actuels, avant qu'une étude en soit faite et, s'ils sont jugés préjudiciables, que les autorités de Québec et de la région puissent faire connaître leur point de vue".

Voici d'ailleurs le texte complet de la motion:

Que ce Conseil appuie auprès des autorités fédérales les représentations du Conseil du Port, de la Chambre de Commerce de Québec et du Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain au sujet de l'intention du gouvernement de modifier la procédure suivie actuellement pour l'examen des immigrants et des passagers en faisant passer à cet examen à bord des navires entre Québec et Montréal. Considérant que cette mesure pourrait causer un grave préjudice au port et à la ville de Québec en ayant pour effet de rendre pratiquement inutiles les améliorations considérables effectuées en ces dernières années, au coût de plusieurs millions, à la gare maritime de Québec, ce Conseil prie l'honorable Ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté de ne permettre aucune modification aux règlements actuels avant qu'une étude en soit faite et, s'ils sont jugés préjudiciables, que les autorités de Québec et de la région puissent faire connaître leur point de vue.

### à la carte

Classées	16
Déces	17
Féminités	5
Finance	14 et 15
Horoscope	16
Mots croisés	16
Mouvement des navires	16
Spectacles	12 et 13
Sport	9 à 11
Télévision	15

### LA MÉTÉO

Aujourd'hui  
Averses ou orages en soirée. Vents légers.  
Min. et max.: 55 et 75.  
Demain  
Généralement ensoleillé.  
VOIR DETAILS de la météorologie nationale en page 2.

## Des photos de Québec envoyées par Telstar

TORONTO (PC) — Des photographies de la ville de Québec et de Niagara Falls, de même que du Festival de Stratford seront transmises en Europe en même temps qu'une émission américaine, à partir du satellite Telstar. L'émission durera 15 minutes et le Canada aura droit à une minute de transmission.

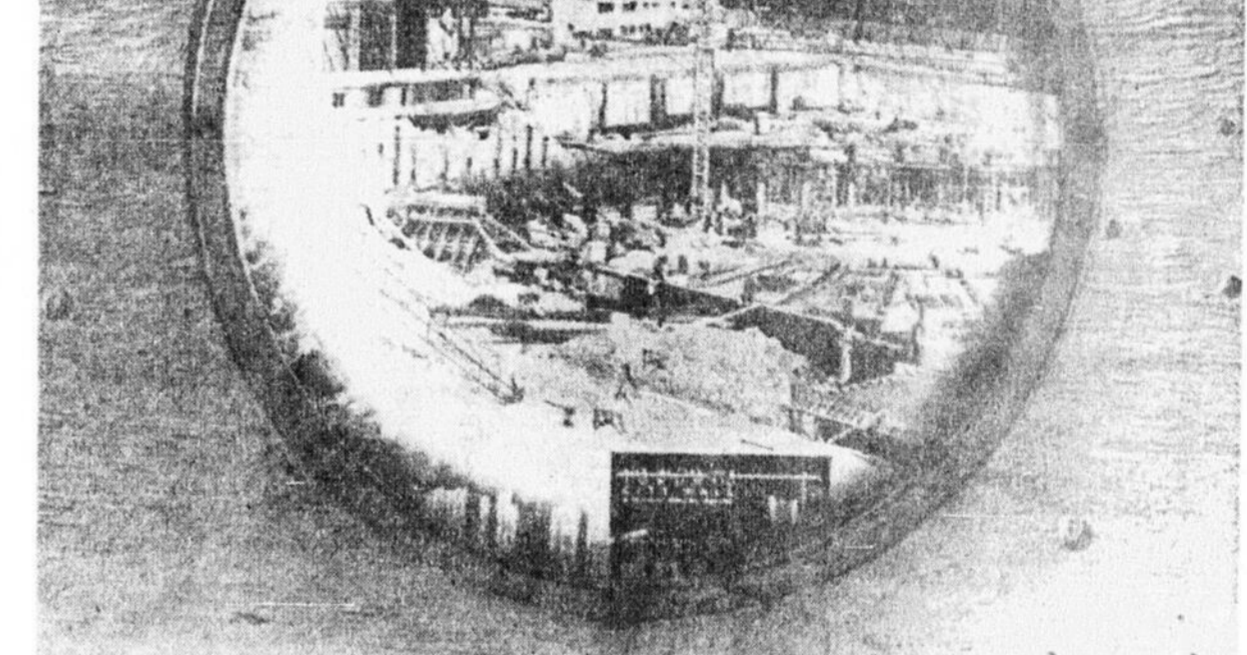
L'émission sera transmise de Toronto à New York où les images canadiennes seront entremêlées avec celles préparées par les Etats-Unis, pour ensuite être envoyées directement de Telstar en Angleterre et en France. L'émission aurait lieu vers le 18 ou 23 juillet.

prunt qu'elle possède pour établir des endroits de stationnement, sujets à l'approbation de la Commission municipale de Québec. M. Pelletier spécifie encore que selon la résolution adoptée par le comité le 9 courant, le terrain Séguin doit servir comme terrain de stationnement, tout en aménageant au centre une allée permettant d'atteindre l'autoparc St-Joachim.

L'échevin Jos Matte a fait remarquer à ses collègues qu'il demanderait un rapport complet à ce sujet, pour savoir le nombre exact de voitures qui pourraient stationner sur le terrain Séguin. "Il ne faut oublier, dit-il, que les mar-

chands de la rue St-Jean qui réclament, aujourd'hui cette voie d'accès sont les mêmes qui se sont objectés, hier, à la rampe de stationnement Peland, au sud de la rue St-Jean". Il conclua ses remarques en mentionnant que le terrain St-Joachim a déjà des voies d'accès représentées par les rues avoisinantes.

Pour sa part, l'échevin Emile Boissinot déclara qu'il ne pouvait plus attendre et il se montra en faveur d'un terrain de stationnement, au terrain Séguin, avec voie au centre. Il proposa donc que le projet de règlement d'emprunt soit prêt pour la prochaine séance du comité administratif.



VOICI LE COUP D'OEIL qu'on accorde aux Torontois qui veulent voir le progrès du travail sur le chantier de construction du nouvel hôtel de ville. L'édifice coûtera \$25,000,000 et sera situé à l'intersection des rues Queen et Bay. On s'attend à ce que le projet soit complété en juillet ou août 1964. (Téléphoto — PC)

tersection des rues Queen et Bay. On s'attend à ce que le projet soit complété en juillet ou août 1964. (Téléphoto — PC)

## Arrivée de missiles Bomarc au Québec

Par DAVE MCINTOSH  
OTTAWA (PC) — On a révélé hier à Ottawa que les missiles anti-avions Bomarc ont commencé d'arriver à la base de l'ARC de La Macaza, non loin de Mont-Laurier.  
Vers la fin de l'automne, les 28 rampes de lancement de La Macaza porteront des missiles. Cependant, à l'instar des Bomarc qui reposent sur les 28 rampes de lancement de la base de North Bay, en Ontario, il ne saurait être question de les lancer, puisqu'ils ne sont pas munis d'ogives, pas même classiques.  
Au début de l'été, certaines autorités à Ottawa avaient exprimé l'opinion, en privé, que les Etats-Unis se refusent à fournir des Bomarc pour la base de \$7,000,000 de La Macaza parce que le gouvernement canadien refuse toujours d'accepter pour ces missiles des ogives atomiques de défense.  
Mais voici que les missiles arrivent, et aux frais des Etats-Unis, en dépit des affirmations voulant qu'il y ait méfiance au Pentagone.

Le ministère de la Défense des Etats-Unis attache une importance particulière à la question en raison du fait que les deux bases de Bomarc situées au Canada et quatre des cinq stations de l'ARC pour intercepteurs à jet Voodoo sont placées dans ce qu'on considère comme étant le principal corridor de toute attaque soviétique contre l'Amérique du Nord.  
Nécessité des ogives  
Le commandement de la défense aérienne américaine affirme qu'il faut une arme nucléaire pour combattre une arme nucléaire, autrement dit: les intercepteurs robots et avec pilote doivent être armés d'ogives atomiques de défense.  
Le vice-maréchal de l'air de l'ARC Murray Lister, chef d'état-major adjoint pour les opérations de NORAD, soulignait le mois dernier que le rocket "Genie" et le "Car-II Falcon," maintenant utilisés par les appareils de NORAD aux Etats-Unis, ont énormément accru l'efficacité des intercepteurs de combat.

## Editorial

14 juillet

En ce 14 juillet, tous les groupes français à travers le monde ont les yeux tournés vers la France qui célèbre sa fête nationale. Rameau français transplanté en Amérique, où il survit avec tenacité, le Canada français s'associe d'autant plus étroitement en ce jour à son ancienne mère-patrie que l'ouverture d'une délégation générale du Québec à Paris en est voie de resserrer les liens entre Français du Canada et de France.

Cette redécouverte de la solidarité franco-canadienne s'effectue alors que la France connaît un remarquable nouveau dans à peu près tous les secteurs de sa vie nationale. Elle qui a joué un rôle si important dans l'histoire européenne, n'est-elle pas aujourd'hui un élément essentiel de la nouvelle Europe? celle du Marché commun, qui passe par une cure de rajeunissement.

Si la France est en mesure de jouer ce rôle, qui dépasse ses frontières, c'est qu'elle s'est elle-même rapidement relevée des lourdes séquelles du second conflit mondial. Or, à l'heure actuelle, l'homme qui a rassemblé les énergies françaises au cours de la dernière guerre est le même qui a su liquider un long conflit qui pesait lourdement sur l'avenir du pays.

Grâce à de Gaulle, la France vient de passer des moments difficiles qui auraient pu saper un redressement si plein de promesses. En dépit du conflit algérien, les Français ont connu au cours des quatre dernières années une inhabituelle stabilité politique, ce qui a permis à leur économie de poursuivre son expansion et assuré au pays une influence internationale accrue.

Comme Canadiens français, il est naturel que nous nous réjouissons des succès de la France, qui se reflètent de quelque façon sur nous. A Québec même, où les Français de la vieille capitale célèbrent leur fête nationale, les Canadiens français s'associent de coeur avec eux afin de souhaiter que la France exerce dans le concert des nations cette influence à laquelle la préparent les richesses de sa culture et de son passé prestigieux.

## BLOC ÉDITORIAL en page 4



LE GESTE DE LA VICTOIRE! Ben Youssef Khedda arrive à Alger de son exil de Tunisie. Il revient à Alger diriger une nouvelle nation et défier les ambitions dictatoriales et militaires du premier ministre adjoint Ahmed ben Bella, qui s'oppose à la politique de coopération avec la France. (Téléphoto — PA)

# Une étude de la liquidité de mouvement des caisses

**OTTAWA (PC)** — Une étude détaillée de la liquidité de mouvement de caisses populaires canadiennes est menée par la commission d'enquête sur les banques et les institutions financières.

Cet examen est causé par l'expansion rapide de ce mouvement. Il a maintenant atteint 11 100 000 000 sous forme d'épargne individuelle, c'est-à-dire environ 15 pour cent du total des épargnes du public, à l'exception des bons d'épargne du Canada.

Les membres de la commission ont indiqué hier qu'ils s'inquiètent non seulement de la façon dont cet argent est investi pour protéger les membres des caisses populaires, mais encore de la liquidité de ces entreprises par rapport à la politique monétaire.

Hier, la commission a consacré presque entièrement sa séance de sept heures à discuter de problèmes de liquidité avec des personnalités officielles de l'Association nationale des caisses populaires canadiennes, de la Société canadienne coopérative de crédit, et de l'Association nationale des caisses populaires.

Aucune conclusion

M. W. Thomas Brown, membre de la Commission, a souligné que cet organisme n'était arrivé à aucune conclusion quant à la liquidité du mouvement.

La liquidité est l'ensemble, sous forme d'argent ou de bons qui peuvent être échangés immédiatement, qui est gardée par des institutions financières pour faire face à toute demande soudaine et imprévue de la part de personnes qui leur ont confié de l'argent.

Les banques à charte, par exemple, doivent avoir une en-cassey égale à huit pour cent de la somme totale investie par les épargnants. En outre, elles maintiennent d'autres réserves liquides de façon que leur liquidité atteigne au moins 15 pour cent des sommes à déposer.

Les obligations des caisses populaires, à l'opposé de vue liquidité, varient de province à province. La commission s'inquiète moins de cette liquidité au niveau régional que de la façon dont elle est assurée.

## CONVOGATIONS

**AVOUCER HUI**  
8 h. 30 m. — Réception au consulat général de France à l'occasion de la fête nationale des Français.

**DEMAIN**  
8 h. 30 p.m. — Terrasse Dufferin — Concert de la Clique Amalthea du Père Laval.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

# Deux étudiants d'Ottawa ont connu la grande aventure...

**NOUVEAU MEDECIN A MONTMAGNY**



**LE DR ROBERT LESSARD**

Annonce l'ouverture de son bureau de médecine générale et obstétrique à 11 rue du Depot, lundi le 16 juillet. Heures de bureau: 2 à 4 h et 7 à 9 h les autres jours. Téléphone résidence et bureau 181.

rejets comme manifestants pro-castriotes qui avaient dirigés des émeutes anti-gouvernementales quelques jours auparavant. Ils n'ont été détenus que quelques heures.

M. Nadon a trouvé que ses notes avaient un grand respect pour le Canada parce que notre pays "ne se mêle pas" des affaires cubaines. Ils connaissent assez bien la géographie et la politique du Canada, a ajouté M. Nadon, bien qu'un grand nombre d'entre eux ait l'impression que nous sommes encore une colonie britannique.

Ces deux étudiants ont quitté Ottawa le 4 janvier. Ils ont traversé le Mid-West des États-Unis, le Mexique, le



UN HOMME a été tué quand l'échafaudage d'une nouvelle aile de l'hôpital Memorial de New York s'est écroulé. Les policiers et les ambulanciers du

## Une découverte près de Québec!

Depuis nombre d'années nous cherchions un endroit idéal de villégiature.

Nous voulions:

- ★ Un endroit pas trop près de la ville
- ★ Un endroit PRIVE pour nous et non pas un endroit ou tous ont accès
- ★ Nous ne voulions pas de curieux autour de notre propriété le samedi et le dimanche
- ★ Nous ne voulions pas de plage publique
- ★ Nous ne voulions pas de bruit d'embarcations à moteur sur le lac, le jour ou la nuit
- ★ Nous voulions de l'eau propre... un grand terrain... de beaux arbres... un terrain sublunaire... de bonnes routes... des avantages pour la pêche... des possibilités de transport par autobus ou par train... un endroit accessible pendant les quatre saisons et de bons voisins
- ★ Nous voulions aussi de bons titres de propriété

Dimanche dernier en nous rendant au

### Lac Pont Pierre

nous avons trouvé tout ce que nous demandions et encore plus.

Donc, si vous cherchez vous aussi un endroit idéal, allez dès aujourd'hui au Lac Pont Pierre!

Vous aimerez l'endroit comme nous l'avons aimé nous-même.

Pour vous y rendre, prenez tout chemin conduisant à St-Raymond. Le lac se trouve à 7 milles de St-Leonard, sur la route régionale de St-Raymond, Rivière-a-Pierre.

"Un propriétaire très satisfait du Lac Pont Pierre"

(Lac des Pins Devel. Corp.)

# RAYMOND FORTIN EST LE NOUVEAU PRESIDENT DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

M. Raymond Fortin, nouveau président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, a été élu à la suite d'un remaniement dans l'organisation, a déclaré que les fonctionnaires ont senti le besoin de se grouper afin de travailler dans un climat favorable à une meilleure efficacité administrative. "Les employés, comme les employeurs, s'en porteront mieux", a-t-il souligné.

Outre la nomination de M. Fortin, l'organisation, à la suite de l'évolution constante du syndicat, a en effet jugé nécessaire de remanier les ca-

# Un rapport géologique sur le lac Frotet

**Rapport géologique sur la région de Collet-Laberge**

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, vient d'autoriser la distribution d'un rapport géologique préliminaire sur la région du lac Frotet. Cette région de quelque 200 milles carrés chevauche la ligne de démarcation entre le territoire d'Alouette et celui de Mistassini. Elle se situe à 60 milles au nord de Chibougamau et à 30 milles à l'ouest du lac Mistassini; D.L. Murphy, la cartographie pour le service des Levés géologiques durant l'été de 1961.

La roche de fond de la région appartient au Précambrien; elle consiste en types volcaniques et sédimentaires métamorphiques associés à des roches granitiques et basiques et recoupées par elles.

La région étudiée fait partie d'un vaste territoire qui a retenu l'attention des prospecteurs depuis 1938. Les minéraux sulfurés sont abondants dans les zones de cisaillement et dans les veines, et l'on a noté la présence de cuivre, de plomb, de zinc et de nickel. La région est en général favorable aux dépôts minéraux. On montre un intérêt particulier pour le lac Troilus au nord et le lac Assinica à l'ouest.

On peut obtenir un exemplaire de ce rapport (R.P. No 476) et de la carte qui l'accompagne, à l'échelle d'un mille au pouce, au prix de 30 cents en s'adressant au ministère des Richesses naturelles, ou dans les autres bureaux de ce ministère à travers la province.

**Collision à Giffard**

Une collision a fait un blessé, vers 8 h. hier soir, sur le boulevard Gauthier, près de la rue du Monument, à Giffard. M. Robert Dufour, 25 ans, de Clermont, comté de Charlevoix, a dû être dirigé vers l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance J. Bonchard et Fils. Il portait des coupures au visage.

**LA MÉTÉO**

TORONTO (PC) Minima et maxima pour la journée dans les principaux centres du Canada.

	Min.	Max.
Dawson	42	—
Vancouver	55	70
Victoria	51	65
Edmonton	54	69
Calgary	53	63
Regina	58	81
Winnipeg	50	70
Toronto	59	80
Ottawa	59	78
St-Jean, N.-E.	52	69
Moncton	53	58
Halifax	54	63
Charlottetown	52	59
Sydney	52	64
Yarmouth	56	63
St-Jean, T.-N.	47	56

**MONTREAL (PC)** — Prévisions officielles de la Météorologie nationale.

En soirée avec nébulosité au cours de l'après-midi. Averses ou orages très dispersés en fin d'après-midi ou en soirée; températures saisonnières et vent léger. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80. Ste-Agathe 55 et 75. Ottawa 55 et 80. Temiscamingué 55 et 75. Rouyn-Noranda et Val d'Or 50 et 75. Québec et La Tuque 55 et 75. Sherbrooke 60 et 75. Chicoutimi 55 et 70. Baie-Comeau, Rivière-du-Loop, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Îles 50 et 69.

Aperçu pour dimanche: Généralement ensoleillé.

Aujourd'hui — Lever: 5h33; coucher 8h37. Longueur du jour: 15h34.

Demain — Lever: 5h04; coucher 8h37. Longueur du jour: 15h33.

# LA DISPUTE DES MEDECINS SE CONTINUE EN SASKATCHEWAN...

**REGINA (PC)** — La dispute entre les médecins et le gouvernement continue en Saskatchewan. Les contre-attaques succèdent aux attaques. Chaque partie demeure sur ses positions.

Le gouvernement de M. Lloyd a annoncé la formation d'une commission royale d'enquête sur les agissements du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan.

Le gouvernement a fait savoir que, d'après certains rapports, le Collège se sert de ses pouvoirs de réglementation au détriment des médecins qui n'appuient pas le boicottage du plan d'assurance-santé.

C'est le Collège qui émet les permis de pratique de la médecine pour tous les docteurs de la Saskatchewan. Le gouvernement a fait venir des médecins de Grande-Bretagne pour pallier le manque de praticiens.

Un membre du Conseil du Collège a affirmé que la déclaration gouvernementale porte atteinte à l'intégrité de l'archiviste du Collège, le docteur Georges Peacock. Celui-ci est chargé d'enquêter sur

PROVINCE DE QUEBEC

## SERVICE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

### COURS GRATUITS D'ENSEIGNEMENT MENAGER A QUEBEC

### COUTURE

Les cours de couture (1ère et 2e séries) seront donnés deux fois la semaine aux jeunes filles de 12 à 15 ans, à la salle Villeneuve, 278, rue Notre-Dame-des-Anges ou 279, rue Saint-Joseph et à la salle Saint-Stanislas, 25, rue Saint-Stanislas, Québec. L'inscription aura lieu le 16 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 A.M. et de 2 à 4 P.M. Prière de se présenter à l'heure et aux jours indiqués.

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE**

Jos.-L. Paquet, sous-ministre    Paul Gérin-Lajoie, ministre    Gustave Poisson, sous-ministre associé

**La Commission royale d'enquête sur l'enseignement**

3737 est, rue Sherbrooke, Montréal    100 Place d'Youville, Québec

ANNONCE LA TENUE

### d'AUDIENCES PUBLIQUES à QUEBEC

(au Palais de Justice)

à 9 h. 30 a.m. et 2 h. 30 p.m. mercredi, jeudi et vendredi, 18, 19 et 20 juillet

Le secrétaire, Louis-Philippe Audet



Le R. P. François-Xavier Rochette, doyen au Canada des religieux de St-Vincent de Paul, célébrera en fin de semaine son jubilé d'or de sacerdoce. Aujourd'hui, le jubilaire a célébré la messe pour les religieux de l'Institut. Demain, il chamera à 9 h. 30 la grand-messe paroissiale en l'église St-Vincent de Paul.

**RIVE-SUD**

NOUVELLES — LA REDACTION, 523-7131 JOUR

ANNONCES CLASSES — 523-7131 SOIR

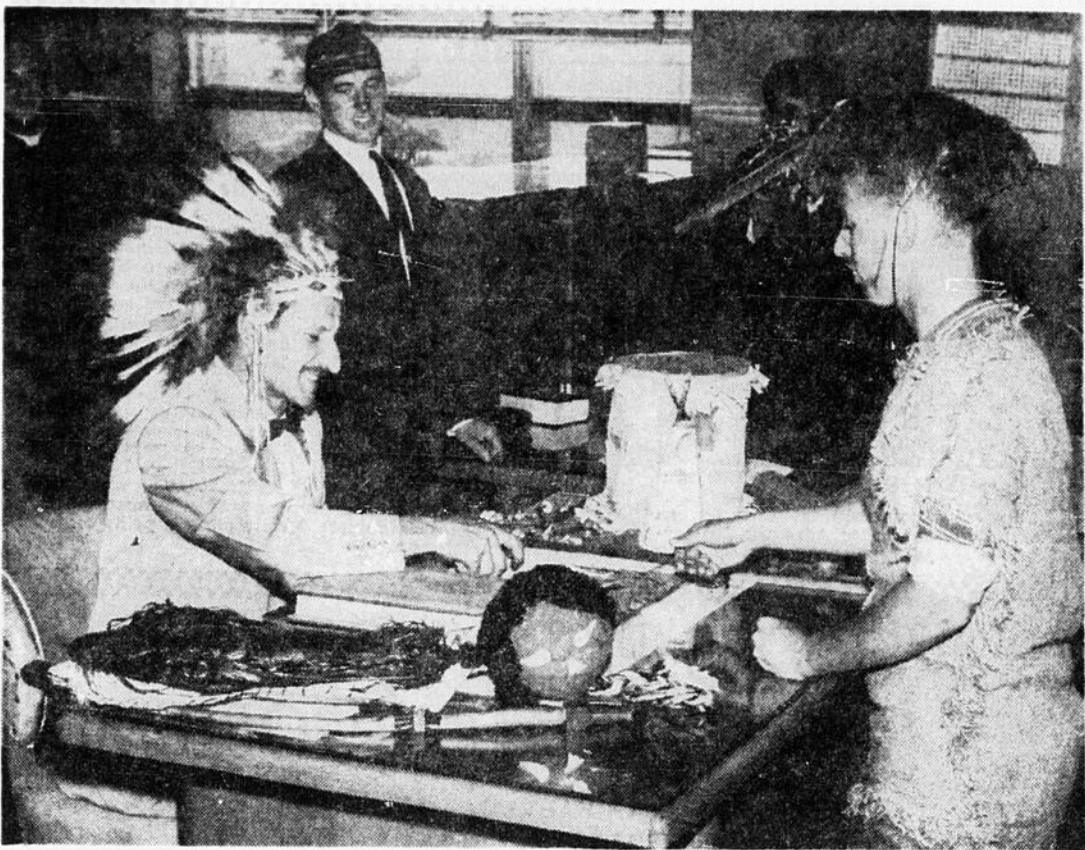
PHARMACIE AUGER 1 rue Québec, Lévis, 527-4853

J.-E. PARE, 217 St-Joseph, Lévis, 527-2471

ARONNEMENT — GASTON TURGEON, 8 rue Regis, Lévis, 527-5836

Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

Samedi à 8 h. 30 à 12 h.



CHEFS ET SQUAW DE 9 TRIBUS INDIENNES des terrains de jeux de la cité de Ste-Foy ont rendu visite, hier après-midi, au grand chef, S. H. le maire Noël Carter. Ce dernier a souhaité la bienvenue à tous au grand conseil, lieu où se prennent les importantes décisions pour la bonne administration. Vos costumes, a-t-il poursuivi, rappellent certaines races aujourd'hui émancipées. Ces In-

diens se signalaient par leur courage et leur audace en signe de fidélité à leur chef. M. Carter a exhorté ces petits chefs d'aujourd'hui à obéir s'ils veulent un jour commander. Rendait hommage à l'équipe des moniteurs et monitrices, le premier magistrat a souhaité que le dévouement de leur spécialité ait un caractère éducatif et aussi, de faire naître des initiatives plus que d'inviter la

jeunesse à les suivre. A l'issue de cette allocution, les chefs et squaw de chaque tribu ont gratifié le grand chef de présents. La fête se termina par un goûter aux frais du contentieux municipal. Étaient aussi de la fête: les échevins Louis Laroché et Jean-Jacques Côté; M. l'abbé L. Lachance, aumônier de l'O.T.J. Notre-Dame de Foy; M. Paul Arcand, président de l'O.T.J. Ste-Geneviève; M.



P. Larose, vice-président de l'O.T.J. du Plateau; M. Adrien Dussault, directeur du service des parcs et de la récréation; M. l'abbé Louis Nadeau, aumônier du terrain de jeux St-Louis de France; M. l'abbé Benoit-G. Fortier, curé de la paroisse St-Denis; M. Roger Deslauriers, surveillant général des terrains de jeux de la cité de Ste-Foy.

## Une étourderie de son fils lui coûte la somme de \$6,000

Par Jacques Jobin

Un père de famille d'Orsainville s'est vu obligé de verser une somme de \$6,033.57 à cause d'une étourderie de son petit garçon de 14 ans. C'est le juge Eugène Marquis qui avait été saisi d'une action en dommages au montant de \$11,000. Le demandeur dans cette plainte a poursuivi le défendeur aussi en sa qualité de père.

L'incident qui a donné suite à cette poursuite devant la Cour supérieure est survenu en juillet 1958 alors que Jacques Gaetan, jeune adolescent, était parti en excursion. Jacques, âgé alors de 14 ans, avait chippé la carabine de son grand frère, un calibre 22. Alors que Gaetan était à jouer sur un radeau dans un petit ruisseau, Jacques a tiré un coup de feu dans sa direction. La balle a atteint Gaetan au côté droit, au niveau du coude.

Le juge Eugène Marquis a d'abord décidé que l'accident était uniquement dû à l'incurie et à la négligence de Jacques. «La Cour est d'avis», déclare le juge Marquis, que Jacques aurait pu s'apercevoir facilement que Gaetan s'il avait regardé dans sa direction et qu'il est donc entièrement responsable de son acte imprudent et étourdi. «Automatiquement le père devient responsable de la négligence de son garçon car celui-ci est mineur et la loi engage entièrement les parents dans ces cas».

En défense le père avait déclaré qu'il n'était pas responsable parce que, selon lui, il avait pris toutes les précautions pour que les enfants ne se servent pas de la carabine de leur père. Cependant, le juge Marquis a déclaré que le fait que le fils avait trouvé des balles dans la maison et qu'il avait été capable de s'emparer de la carabine pour partir avec, démontre bien que toutes les précautions de sécurité n'avaient pas été prises. «Le défendeur n'a pas prouvé», poursuit le juge, qu'il avait enseigné à ses enfants l'obéissance, la prudence et le respect de la vie et des biens d'autrui.

Un cours du procès, la mère de la victime avait déclaré avoir averti Jacques de ne pas se servir de la carabine. Le matin même de l'accident elle l'avait vu qui tirait des coups de feu dans un champ où se trouvaient des jeunes enfants. Une semaine auparavant, elle l'avait vu qui conduisait la voiture de son père dans un chemin public.

Ce sont ces faits, et bien d'autres, qui ont amené le juge Marquis à dire que le père n'apportait pas une surveillance adéquate à ses enfants et que conséquemment, il se rendait responsable de leur négligence.

Decision d'un jury  
Par ailleurs le juge Yves Bernier, de la Cour supérieure, a ratifié le verdict d'un jury qui avait condamné un défendeur à verser une somme de \$8,406.23. C'est à la suite d'un accident de la circulation

survenu sur la rue Marie de l'Incantation en 1960 que la poursuite avait été intentée par une demoiselle. L'accident en question avait impliqué une demoiselle qui traversait cette artère et un automobiliste qui l'avait hap-

pé alors qu'elle était engagée dans la rue. Le jury avait accordé une part de responsabilité représentant 80% à l'automobiliste et une de 20 pour cent à la victime.

Le juge Bernier a déclaré que la motion du défendeur ne pouvait être accordée parce que le tout consiste en des questions de faits. Le défendeur avait allégué que le verdict du jury était déraisonnable.

# Une interpellation sur la Sûreté municipale

Le représentant de Limoilou-Ouest à l'hôtel de ville, M. Isidore Deschênes, a présenté, hier, une autre interpellation, soit la quatrième depuis peu de mois.

Celle-ci porte sur le département de la Sûreté municipale et contient plus de vingt questions. Les trois précédentes portaient sur les dépenses encourues par le Carnaval d'hiver; sur les compteurs de stationnement et sur les terrains vendus par la ville. Une seule interpellation, soit celle ayant trait au Carnaval, a eu une réponse.

Voici intégralement les questions posées hier par M. Deschênes :

1.—Combien y avait-il de policiers au service de la Cité de Québec en date du 15 Oct. 1961 ?  
2.—Combien étaient-ils divisés et quel était le nombre de chacune des catégories suivantes ?

3.—Nombre des membres du corps de la police qui travaillaient, aux endroits suivants en Oct. 1961 avec leur titre. Dans les bureaux (travail clerical).  
Préposé à la radio.  
Équipe spéciale.  
Section judiciaire.  
Section moralité.  
Section brigade volant.  
Matronne.  
Identification (empreintes digitales).  
Circulation.  
Patrouille.  
Autres.

4.—Comment y a-t-il, présentement au premier juillet 1962 de policiers au service de la Cité de Québec.  
5.—Comment sont-ils divisés et quel est le nombre de chacune des catégories suivantes avec leurs titres.  
Chef adjoint.  
Inspecteur.  
Capitaines.  
Sergent-détectives et détectives.  
Sergent.  
Constables à la patrouille.  
Constables à la circulation.  
Autres.

6.—Nombre des membres du corps de police travaillant présentement aux endroits suivants avec leur titre. Dans les bureaux (travail clerical).  
Préposé à la radio-police.  
Préposé au téléphone.  
Équipe spéciale.  
Section judiciaire.  
Section moralité.  
Section brigade volant.  
Matronne.  
Identification (empreintes digitales).  
Circulation.  
Patrouille.  
Autres.

7.—Est-ce qu'il y a eu d'autres promotions d'accordées par le comité de régie de la police après le premier juillet 1962 ?  
8.—Si oui, donnez le nombre. Les noms de chacun avec leur titre antérieur, et celui accordé, ainsi que leur respectif avant et après leur promotion.

9.—Par qui ceux-ci ont-ils été recommandés ? Donnez les noms et les raisons.  
10.—Avec ces nouvelles promotions, comment le service de la Police de Québec sera-t-il organisé en donnant le nombre de chaque catégorie suivante ?

11.—Pourquoi le Chef de Police a-t-il formé deux équipes spéciales composées de quatre constables avant deux véhicules à leur disposition pour enquêter sur des cas de moralité, vols, de vagabondage, ou autres, quand il y a des équipes composées régulièrement de détectives pour s'occuper spécialement des cas ci-haut mentionnés ?

12.—Pourquoi le Chef de Police a-t-il formé une équipe spéciale composée d'un Capitaine et d'un sergent-détectif

ayant un véhicule du département à leur disposition pour enquêter sur le caractère de leurs confrères, des aspirants policiers, ou autres ?  
13.—Depuis l'entrée en fonction du Chef Lemire vers l'année 1950 à date, quel montant la Cité de Québec a-t-elle déboursé pour ses frais de voyage ou autres, qui a autorisés ces dépenses ?  
14.—A quel se résument les fonctions de l'inspecteur de la discipline dans le département de police de la Cité de Québec ?  
15.—Est-il normal qu'un inspecteur de discipline contrôle des enquêteurs en civil qui travaillent sur des vols, des cas de moralité, exécutent des mandats n'ayant aucune relation avec la discipline du département de police ?  
16.—Combien d'enquêteurs a-t-il à sa disposition, et pourquoi travaillent-ils pour lui ?  
17.—L'inspecteur de discipline a-t-il les pouvoirs de donner des copies de documents ou des renseignements confidentiels du dit département sans être autorisé par le chef de police ?

18.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà été puni pour manquement à son devoir de policier avant ou après avoir obtenu des promotions ? Si oui, pour quelle raison ?  
19.—A-t-il déjà fait des fausses arrestations dans l'exercice de ses fonctions ?  
20.—Si oui, combien la Cité a-t-elle été obligée de débourser ?  
21.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

22.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

23.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

24.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

25.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

26.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

27.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

28.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

29.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

30.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

31.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

32.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

33.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

34.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

35.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

36.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

37.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

38.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

39.—L'inspecteur de discipline a-t-il déjà fait des fausses déclarations à ses supérieurs ? Si oui, donner les détails et à quelle occasion il a fait ces déclarations.

## A l'Hotel de Ville

Par Ernest FONTAINE

Chalmers  
Aucun permis n'a été demandé pour la démolition de l'église Chalmers et aucune consultation n'a été faite dans les départements municipaux en ce sens.

C'est la réponse donnée hier par S. H. le maire à l'échevin Emilien Boissinot, lors de la séance du conseil de ville. L'échevin de St-Jean-Baptiste s'informait si les rumeurs qui circulaient à nouveau à ce sujet étaient bien fondées.

Caléchiers  
M. Emilien Boissinot fit remarquer à ses collègues que les propriétaires de calèches emploient beaucoup de jeunes hommes "inexpérimentés" pour conduire ces voitures hippomobiles. Il souligna que les voyageurs doivent être protégés et que le conducteur doit savoir guider un cheval.

Il fait part aussi de la protestation de plusieurs personnes à l'effet que des calèches et des victorias étaient très malpropres et que plusieurs étaient mal entretenues. Le maire lui répondit que la ville, dans la charte qui vient d'être approuvée par la Législature, la cité pourra passer des règlements concernant les calèches.

Travaux d'hiver

M. Fèvevin Gerard Hamel demanda que les ingénieurs de la cité commencent immédiatement à préparer la liste des travaux qui pourront s'exécuter à partir de l'automne prochain. Selon M. Hamel, il faut faire diligence afin d'être prêt en temps.

Circulation

D'autre part, l'échevin Gérard Hamel a demandé l'installation d'affiches pour annoncer le nouveau boulevard Montmorency. Ses collègues ont été unanimes à recommander au chef de police la pose de telles affiches, sur la Canardière, au coin de la rue Industrielle comme à celui de la rue d'Estimauville, afin d'informer les automobilistes à passer par cette nouvelle route.

Enquête sur deux vols avec violence

Un citoyen de Weedon a été battu et volé dans un restaurant de la banlieue de Québec. La Sûreté provinciale précise que le plaignant aurait été frappé à coups de bouteille et que ses assaillants l'ont dépouillé de \$50. La PP poursuit également une enquête en marge d'un vol semblable commis à Val St-Michel. Ce plaignant est de Boischatel et une somme de \$150 lui a été volée.

LOGEMENTS A LOUER  
Rue Mar Gosselin, coin Mathias Teller, entre 26 et 27ième rues, Pres de Parly, St-Jacques. Construction neuve, 1 pièce. Entrée soignée et lavoir auto. Laveuse de vaisselle fournie dans chaque logement. Eau filtrée au charbon, table toilette. Très moderne. Très confortable. LES IMMOBILIERS NORBIS INC. Tel. 423-1251

RESTAURANT A VENDRE  
Directement du propriétaire. Restaurant licencé avec bâtisse. Centre de la ville. Profit net \$35,000 par année. Acompte \$25,000. Cause maladie.  
Ecrire dépt: 3521 Le Soleil.

NOUVEAU! NOUVEAU!  
La Carrière Charlesbourg Limitée est maintenant en opération avec un OUTILLAGE des plus modernes et des plus perfectionnés. Nous fabriquons du GRAYIER de première qualité et nous avons aussi pour vous servir de la PULVERISEUSE à vapeur et de la PULVERISEUSE à gaz.  
A LOUER: Concessionnaire "Cedar Rapids" commander avec convoyeur. ÉTANT SITES AVANTAGEUSEMENT, VOUS VOUS OFFRONS UN SERVICE RAPIDE.  
CARRIÈRE CHARLESBOURG LTEE  
1995 Blvd St-Charles-Borromeo.  
Charlesbourg Est. Téléphone: 663-0967

RESTAURANT LICENCIE A VENDRE  
Situé dans la ville de Québec, rue commerciale, bonnes conditions à acheteur sérieux.  
Ecrire DEPT 3531, LE SOLEIL

JEUNES FILLES de 8e à 12e ANNÉE  
ADMISSION  
O'Sullivan B. College  
Cours Commercial Anglais — Secrétaire — Sténographe Bilingue — Sténographe Française — Ouvrage général de Bureau (Durée du cours: 10 mois)  
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS  
775 St-Eustache, Haute-Ville, Qué., Tél.: 523-5505

### Les affiches dans les rues

## La Chambre de Commerce s'oppose au règlement no 479, à Sillery

La Chambre de Commerce de Sillery a résolu à l'unanimité de s'opposer catégoriquement au règlement no 479 de cette cité concernant la réglementation des affiches et dont la première lecture avait lieu à la séance du 22 juin dernier.

Ce règlement abrogeant le règlement no 238 stipule que toutes les affiches sont interdites dans les rues de la cité sauf si elles émanent d'un gouvernement ou de la cité et concernant la circulation dans les rues. Ces affiches ne doivent pas dépasser en superficie 5 pieds carrés.

Par ailleurs, dans les zones commerciales et sur les édifices commerciaux et industriels, une seule affiche extérieure est permise pour chaque établissement commercial et industriel aux conditions suivantes: si elle désigne sobrement et uniquement le nom du propriétaire ou locataire de l'établissement. Si elle n'a pas plus de 20 pieds carrés de superficie dans le cas d'une annonce posée à plat sur le mur et de 35 pieds carrés de superficie totale dans le cas d'une annonce à deux faces perpendiculaires au mur. Si elle est posée à plat sur le mur, elle ne fait pas saillie de plus de huit pouces et n'obstrue même partiellement ni porte, ni fenêtre, ni escalier.

Éclairage  
L'illumination ou l'éclairage de toute affiche située à

moins de cent pieds d'une zone résidentielle est interdite. L'interdiction vaut aussi pour toute affiche pivotante, tournante ou munie d'un dispositif électrique ou autre, ayant pour effet de lui donner un mouvement quelconque. De même,

toute affiche publicitaire sous forme de pavillons, d'ornements, de ballons, de séries de lumières attachées, suspendues, ou flottant au-dessus de l'établissement commercial ou industriel ou du terrain qui l'entoure est interdite.

Affiches intérieures  
En ce qui regarde les affiches intérieures, toute affiche pouvant être vue de l'extérieur est permise si elle désigne la nature du commerce exercé, le nom d'un seul produit vendu ou du propriétaire de l'établissement. Le coût de tout permis sera de \$1 par pied carré de superficie utilisée comme annonce; de \$2 du pied carré si l'annonce est éclairée et de \$5 du pied carré si l'annonce est lumineuse.

Intervention de la Chambre  
Réunie en séance spéciale, jeudi soir, la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Charles Drolet, a décidé de faire signer une requête à tous les marchands ainsi qu'aux citoyens favorables au commerce de la cité de Sillery.

La Chambre allégué que ce règlement porte atteinte directe au caractère de propriétaire et de libre entreprise, en ce sens que le commerçant ne pourra pas annoncer plus d'un produit dans sa vitrine. Il est aussi une atteinte à l'essor commercial des commerces de Sillery.

Dans sa déclaration, la Chambre de Commerce mentionne aussi que le règlement no 479 semble oublier les zones commerciales légalement établies et on surtaxe les marchands de façon générale en leur imposant dans certains cas des taxes prohibitives totalement inacceptables.

UN QUEBECOIS SERA ACCUSE DE TRAFIC DE "GOOFBALLS"

La Gendarmerie royale a fait savoir hier que ses agents ont saisi 257,000 goofballs et y a six mois et que deux individus seront mis en accusation la semaine prochaine à ce sujet.

L'un comparaitra mardi devant un tribunal de la métropole sous le chef d'accusation de possession de goofballs et un autre à Québec vendredi prochain sous l'accusation de possession et trafic de cette drogue.

L'inspecteur Maurice Nadon de la Gendarmerie royale a fait savoir que ces deux mises en accusation résultent d'une enquête poussée qui a révélé l'existence d'un laboratoire de fabrication de goofballs dans le sous-sol d'une maison de Cap-Rouge près de Québec.

Goofball est un terme argotique pour désigner les barbituriques de contrebande. On peut obtenir cette drogue avec une prescription.

L'inspecteur a fait savoir que les chefs de l'organisation avaient l'intention d'établir un réseau de distribution dans différentes villes de la province de Québec.

Les propriétaires du laboratoire avaient obtenu un permis de fabrication. Les fabricants procédaient de cette façon: ils faisaient parvenir sans commande des stocks de pilules à des agents distributeurs munis de permis ordinaires, ceux-ci retournaient alors la marchandise aux fabricants qui les distribuaient ensuite sur le marché illégal.

LE SAVOY RESTAURANT français  
32 Côte de la Fabrique  
DU NOUVEAU Table d'Hôte  
5 choix tous les midis (Tout inclus \$1.15 à \$1.60)

MAICO vous offre  
14 APPAREILS AUDITIFS DE MODELE DIFFERENTS POUR CORRIGER LA PERTE DE L'OUÏE.  
Peu importe vos difficultés auditives, nous pouvons les corriger pour satisfaire vos exigences individuelles. Que vous préfériez des lunettes auditives, un appareil minuscule qui se dirige à l'arrière de l'oreille, une barette qui s'attache à une machette de cheveux, ou un petit casque de poche, nos experts MAICO vous offrent le meilleur choix de 14 modèles différents dont l'un sera certainement adapté à votre cas personnel.  
Pour toute information à ce sujet, écrivez sans retard à  
SERVICE AUDITIF MAICO INC.  
895 COTE D'ABRAHAM, QUEBEC 4  
NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
COMTE \_\_\_\_\_

# bloc éditorial

## NOTRE OPINION...

### Les travaux d'hiver

Les mesures d'austerité imposées par le gouvernement fédéral n'entraîneront pas la suspension de sa contribution au programme des travaux d'hiver inaugurés depuis quelques années afin d'atténuer les conséquences du chômage saisonnier à travers le pays.

En vertu de ce programme, comme on le sait, Ottawa défraie la moitié du montant des salaires payés pour des travaux municipaux auparavant approuvés et exécutés pendant les mois d'hiver. Certaines provinces, comme c'est le cas pour Québec, contribuent à leur façon en assumant aussi une proportion plus ou moins considérable des salaires versés aux travailleurs.

Grâce à cette initiative, on a pu depuis quelques années maintenir au travail pendant des périodes plus ou moins considérables un certain nombre de travailleurs qui auraient été condamnés au chômage. Ainsi au cours de l'hiver dernier, c'est un grand total de 146,000 travailleurs qui ont consacré près de six millions de jours à l'exécution de travaux estimés à un quart de milliard de dollars.

Une forte partie de ce montant est toutefois affectée à l'achat de matériaux et contribue indirecte-

ment à empêcher une chute plus prononcée du niveau de l'emploi.

Il serait illusoire de considérer les programmes de travaux d'hiver comme une solution valable au problème du chômage. Leur principal résultat n'est pas tant de créer un stimulant à l'économie du pays que de répartir de façon plus uniforme la fréquence du chômage sur le cours d'une année.

Dans la majorité des cas, il s'agit de travaux indispensables, qui au lieu d'être exécutés pendant les mois allant du printemps à l'hiver, sont pour une bonne partie lancés pendant les mois d'hiver. La diminution du nombre des chômeurs en hiver entraîne forcément un nombre plus considérable de chômeurs pendant les mois d'été et c'est pourquoi, même en période de pleine activité comme c'est le cas actuellement, le pays possède encore quelques centaines de milliers de sans-travail, dont une bonne partie seraient affectés à des travaux municipaux qui devraient normalement se poursuivre pendant les mois d'été, mais qu'on a jugé préférable de commencer pendant l'hiver. Ainsi les travaux d'hiver ne guérissent pas le chômage, mais ne font que le déplacer.

## Le nouvel ambassadeur de France au Canada est un expert en économie

Par Françoise COTE

OTTAWA, (PC) — Plus qu'un ami, le Canada a trouvé dans le nouvel ambassadeur de France, M. Raymond Bousquet, un "associé". Certes un diplomate reste toujours le serviteur des intérêts de son pays, mais quelques moments seulement de conversation avec M. Bousquet suffisent pour constater combien il a rapidement compris le point de rencontre des intérêts réciproques franco-canadiens.

Homme d'action très méthodique et par surcroît diplomate spécialisé dans les questions économiques, M. Bousquet est arrivé de Bruxelles, souvent surnommée capitale du Marché Commun, pour prendre dans un temps record, le pouls de l'économie canadienne. Quelques semaines après son arrivée à Ottawa, le 1er mai, il visite Montréal et Québec. En juin il est à Toronto et au début d'août il sera à Vancouver. Dans la capitale canadienne, il a rencontré un nombre important de personnalités canadiennes.

À l'issue de l'entrevue qu'il a eue, ces rencontres lui ont certainement permis de saisir les points de contact. Ses interlocuteurs ont trouvé devant eux un diplomate parfaitement bilingue et fort bien documenté sur les problèmes économiques canadiens, mais aussi plus petites nuances, y compris les incidences politiques. Avec l'esprit de synthèse bien français, M. Bousquet discute des projets canadiens en notant les facteurs susceptibles d'influencer une participation française.

Les projets d'expansion économique du Québec sont de ceux à qui M. Bousquet a une sympathie particulière. Ils ont rencontré un esprit de coopération.

L'ambassadeur de France note que les projets québécois suscitent suffisamment d'intérêt dans les milieux financiers et industriels français pour que l'on organise une mission industrielle française dans le but de lui faire visiter le Québec.

Cette mission extraordinaire, dirigée par l'ancien ministre des Finances de France, M. Wilfrid Baumgartner, arrivera en octobre prochain.

Lors de sa visite à Québec, M. Bousquet a rencontré le premier ministre M. Jean Lesage et trois membres de son cabinet, M. Georges-E. Lapalme, ministre des Affaires culturelles, M. André Rousseau, ministre du Commerce, et M. Paul Geste-Lapointe, ministre de la Jeunesse. Il a discuté relations culturelles et commerciales, mais l'accent a été mis sur les relations commerciales.

### Siderurgie

M. Bousquet croit que la Société générale de Financement de la Province de Québec dont la loi fut votée à l'unanimité quelques jours avant l'ouverture de la session à Québec, devrait attirer les capitaux français. Il a communiqué à Paris ses services con-

cernes toutes les informations disponibles à ce sujet.

Pour ce qui est du complexe sidérurgique projeté au Québec, des pourparlers sont en cours. Un rapport des marchés en préparation au Bureau des Statistiques de la province de Québec sera envoyé par les soins de l'ambassade de France à Ottawa à l'IRSID l'Institut français de recherches scientifiques pour la sidérurgie.

Si le gouvernement québécois s'engage à utiliser pour ses propres travaux, comme il l'a déjà laissé entendre, un quota important de la production d'une aciérie québécoise, et que d'autre part une enquête démontre qu'un marché substantiel peut être développé à la fois au Québec, dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre, alors le projet devrait présenter un très haut intérêt pour les financiers français.

Toujours au chapitre des relations commerciales entre la France et le Canada, un projet concerne l'industrie de la pâte de papier au Québec. La France est intéressée à obtenir du gouvernement québécois un contingentement d'importation de bois brut. Pour accéder à cette demande française, le gouvernement provincial devra amender une loi provinciale adoptée sous l'ancienne administration Taschereau exigeant que le bois de pulpe soit entièrement transformé au Québec.

M. Bousquet mentionne que les pourparlers se poursuivent également sur le projet de dédoublement d'une usine de montage de voitures françaises. Il n'a pas précisé de quelle compagnie il s'agit, mais a d'autre part dit que l'on cherche à assurer d'abord un accès plus facile au marché américain en raison d'un arrangement pour l'achat de pièces américaines.

Ce diplomate licencé des lettres et un diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, discute de relations culturelles de façon aussi méthodique que celle de la France avec deux propositions précises.

Il a suggéré au gouvernement québécois que dix jeunes agrégés viennent enseigner dans les universités de Montréal et de Laval de Québec. Il s'agit là d'un programme nouveau qui s'ajouterait, sans le concurrencer, au programme déjà existant dans les universités canadiennes de cours et conférences par des universitaires étrangers. Les frais de ce programme seraient assumés à 80 pour cent par le gouvernement français et à 20 pour cent par le gouvernement québécois.

Les jeunes agrégés universitaires français peuvent plus facilement que des titulaires de chaire passer une année académique complète à l'étranger. Il s'agit d'un arrangement valable pendant une année, mais renouvelable après entente.

Depuis quelques années la France consacre annuellement \$30,000 à l'embauche de jeunes ingénieurs québécois pour se familiariser avec les techniques françaises. Le gouvernement français désire obtenir la réciprocité du gouvernement québécois et aimerait que des ingénieurs français puissent venir au Québec étudier certains travaux de voirie et des méthodes d'épuration des eaux. A cette fin, M. Bousquet a fait des démarches auprès des ministères de la Voirie et des Travaux publics à Québec.

Déjà avec la province de Québec seulement, le nouvel ambassadeur de France ne manque pas de pain sur la planche. Il s'empresse cependant d'ajouter que le Canada l'intéresse et que ce n'est là qu'un début.



"Je l'ai apporté le déjeuner au lit!"

## ET CELLES DES AUTRES!

### Appel de la Chine à ses capitalistes

Tout peut arriver, comme le prouve l'appel du gouvernement de Pékin aux hommes d'affaires et aux industriels pour qu'ils mettent leurs idées et leurs expériences à contribution en vue de la restauration de leur pays, dit le "London Free Press".

Il est très curieux que les jeunes partisans d'un système qui les enthousiasme et dont ils ne veulent pas demander l'effacement ainsi un retour à l'expérience de groupes réfractaires qu'ils essaient de réduire à néant.

Il sera plus facile et plus pratique de former une entente de cette nature entre six nations qu'entre huit ou neuf (y compris la Norvège et le Danemark), et il tarde au chancelier Adenauer, âgé de 86 ans, de concourir

### Les Etats-Unis d'Europe bientôt

La décision Adenauer de Gaulle de réaliser l'union politique de l'Europe avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun n'est inspirée par aucune antipathie à l'égard des Britanniques, estime le "Montreal Star".

Il sera plus facile et plus pratique de former une entente de cette nature entre six nations qu'entre huit ou neuf (y compris la Norvège et le Danemark), et il tarde au chancelier Adenauer, âgé de 86 ans, de concourir

### La Communauté de l'Atlantique

Il se peut que la Communauté de l'Atlantique proposée par le président Kennedy soit regardée, à la fin de ce siècle, comme l'un des trois ou quatre grands événements historiques de l'après-guerre, dit le "Globe and Mail".

Le sort de cette nouvelle association dépend, évidemment, de l'ajustement de l'Europe occidentale, mais aussi et surtout de la disposition des Etats-Unis à exercer une prépondérance au sein de cette alliance politique.

Il se peut que la Communauté de l'Atlantique proposée par le président Kennedy soit regardée, à la fin de ce siècle, comme l'un des trois ou quatre grands événements historiques de l'après-guerre, dit le "Globe and Mail".

### Le seul véritable critère: l'emploi

C'est sur l'indice de l'emploi que seront jugés les mesures d'urgence adoptées récemment par le gouvernement fédéral, dit "Le Droit".

Si ces mesures ne réussissent pas à réduire considérablement le chômage, elles auront failli lamentablement, même si elles ont fait quelque bien limite dans d'autres secteurs.

## L'ARRIVEE DES PIEDS NOIRS EN FRANCE POSE TOUT UN PROBLEME!

Par ALAN HARVEY de la Presse Canadienne

L'arrivée massive de Pieds noirs en France par suite de l'accession de l'Algérie à l'indépendance n'a rien de réjouissant dans la perspective politique. Marseille est inondée de réfugiés qui apportent avec eux leur inséparable bagage de mauvais humeur, de mécontentement et de confusion.

Is avaient toujours dit qu'ils choisiraient entre la valise et le cercueil, entre la mort et l'émigration plutôt que de voir l'Algérie accéder à l'indépendance. Maintenant que la chose est faite, quelque 300,000 d'entre eux ont choisi de traverser la Méditerranée et d'entrer en France, qu'ils n'ont jamais vue pour la plupart.

Le Manchester Guardian commente que l'assimilation des réfugiés se fera lentement et difficilement, que leur sens de l'injustice sera persistant.

Harold Sieve, du London Daily Telegraph, considère que la France est en train d'importer toutes les déceptions de gens qui seraient qu'ils ont été abandonnés.

Antipathie

Ces Pieds noirs, dont la plupart n'ont pas de métier, n'ont que peu d'affinité avec les Français du continent et peu de sympathie pour cette métropole, qui désormais protestera probablement moins de son affection pour ses "enfants" d'Algérie.

Bien typique et significatif, ce jugement d'un soldat français qui vécut pendant quatre ans en Algérie au milieu des Pieds noirs et des Arabes et qui préféra ces derniers, disant des premiers qu'ils avaient "une sale mentalité".

En France ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

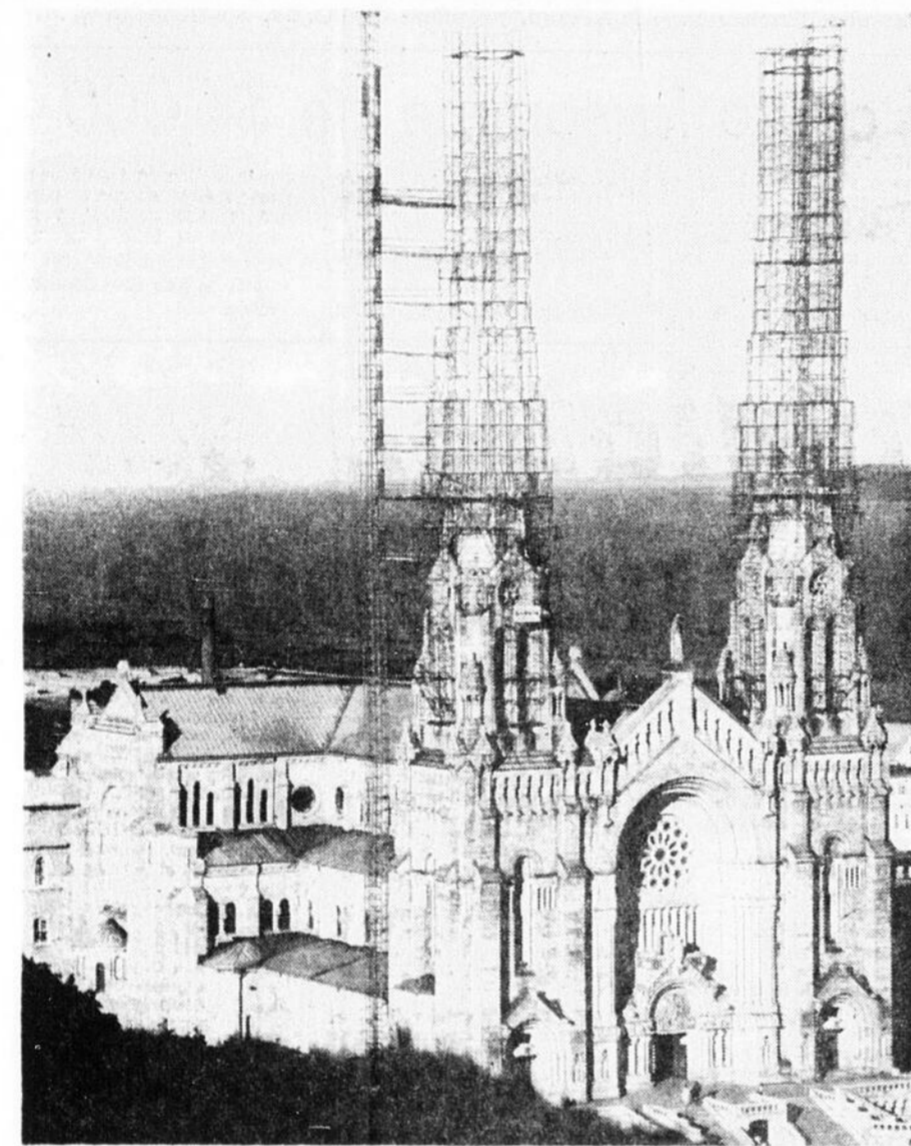
En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.

En Algérie ils grossiront les rangs de l'extrême droite, créant peut-être un climat favorable aux renégats comme Jacques Soustelle et Georges Bidault, qui sont actuellement en exil politique à cause de leur dévotion à une philosophie anticomuniste que plusieurs considèrent comme simpliste.



LES CLOCHERS DE LA BASILIQUE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPORT seront bientôt terminés. Les échafaudages sont dressés depuis déjà quelque temps et les ouvriers ont commencé à construire la structure de béton armé sur laquelle seront cimentées des pierres de granit gris. Ce granit dont les clochers seront constitués jusqu'à leur sommet, sera du même type que celui qui a été utilisé pour les murs de la basilique. Ces clochers auront une hauteur totale de 300 pieds.

## ETUDE POUR DONNER AU QUEBEC UNE ECOLE PRECONSERVATOIRE

Par YVES MARGRAFF

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, l'étude en ce moment l'éventualité de l'ouverture prochaine d'une école préconservatoire dans "une des régions du Québec les plus riches en talents" musicaux.

Sans préciser davantage la situation de cette école supérieure de musique, c'est M. Wilfrid Pelletier, directeur de l'enseignement de la musique dans la province de Québec, qui y a fait allusion hier devant la commission royale d'enquête sur l'enseignement, mieux connue sous le nom de Commission Parent.

Charge par le ministre des Affaires culturelles de l'organisation rationnelle de l'enseignement musical dans la province, M. Pelletier a mené une enquête à travers les écoles primaires et secondaires du Québec. Ce sondage devait lui permettre de constater que "si de nombreux et louables efforts sont tentés, notamment, l'enseignement de la musique manque trop souvent de cohésion" et ne prend pas, aux examens de fin d'année, l'importance qui devrait revenir à cette matière "indispensable à toute culture générale".

Musique pour tous

Le directeur de l'enseignement de la musique qui, depuis de nombreuses années, s'est consacré à l'éducation populaire en créant par exemple à Montréal et à Québec les matinales symphoniques pour les jeunes, regrette que l'on ne semble pas donner autant d'importance à la formation musicale des élèves sans talent particulier qu'à celle des "virtuoses en puissance" sus-

ceptibles d'envisager une carrière musicale active.

"A quoi servirait-il, en effet, de consacrer d'importantes sommes d'argent et des efforts démesurés à tenir sur pied, dans un équilibre d'ailleurs incertain, de grands ensembles musicaux? Pourquoi permettre aux meilleurs de nos artistes d'atteindre une formation supérieure s'ils sont, dès l'abord, certains de ne pas trouver de débouché devant qui se produire?"

M. Pelletier estime que les "artistes n'existent pas pour la seule distraction d'une élite intellectuelle qu'une éducation privilégiée aurait préparée à ces plaisirs de l'esprit".

Le directeur de l'enseignement de la musique a aussi dit son regret des nombreuses critiques négatives émises en ce moment et a souhaité que notre élite s'attache, plutôt qu'à s'abandonner dans les moyens dont nous disposons, à soutenir l'effort de fonctionnaires des Affaires culturelles visant à promouvoir, dans la province, une saine conception du beau.

Enseignement par des musiciens

L'enquête menée par ses services a permis à M. Pelletier de "conclure à la non-observance du programme plutôt qu'à son inefficacité". Et cette non-observance est imputable au manque de spécialistes de l'enseignement musical.

Pour pallier cette carence, la direction de l'enseignement de la musique dans la province de Québec entend recruter parmi les élèves des écoles supérieures de musique des futurs chargés de cours qui, dans les écoles primaires et secondaires, dispensent aux écoliers une culture musicale réelle.

Parallèlement à ce problème de "relève", le directeur de l'enseignement de la musique s'attachera à celui de la réforme progressive des programmes et à la mise au point de manuels "spécialement conçus pour les jeunes de cette province".



LE FINANCIER du Texas Billie Sol Estes vient d'être arrêté sous l'accusation d'avoir fraudé le fisc américain. Le surplus de grain qu'il a entreposé est étudié par un sous-comité de la Chambre des représentants.

## Réunion des principaux chefs musulmans à Alger

ALGER (Reuter) — Il semble que les chefs algériens convoqueront une réunion pour régler la dispute qui a scindé le gouvernement provisoire. Ce sera ou une session du Conseil national ou un grand congrès du Front de libération nationale.

Une conférence, qui se tiendra dans 24 heures et à laquelle participent les chefs politiques et militaires des six régions militaires de l'Algérie, prendra une décision à propos de la réunion.

Le vice-premier ministre dissident Mohammed Ben Bella avait proposé une réunion du Conseil national comme seul élément de solution à la dispute qui l'oppose au premier ministre du gouvernement provisoire algérien Ben Youssef Ben Khedda.

Les benbellistes affirment que le gouvernement de Ben Khedda n'a pas l'appui des 70 membres du Conseil, corps législatif du Front de libération nationale qui a largement contribué à rendre l'Algérie indépendante de la France.

Le journal El Joudjhid, qui appuie Ben Bella, a lancé l'idée d'un congrès général groupant quelque 1,500 délégués.

Un échec

Les chefs musulmans s'étaient réunis au début de la semaine à Rabat pour tenter d'apporter une solution au problème qui demeure la direction du parti, mais la réunion a abouti à une impasse.

Dans une interview accordée au journal français "Paris-Press", Ben Bella a affirmé que la majorité des membres du conseil était opposée au gouvernement de Ben Khedda. Il a déclaré que jusqu'ici le gouvernement provisoire n'avait pas voulu convoquer une séance du Conseil, mais que la date d'ouverture de la session législative approchait de toute façon.

"El Joudjhid" a qualifié la dispute de "crise interne" causée par des différends idéologiques et un manque d'organisation au sein du Front de libération nationale. La scission a déclenché des campagnes où chacune des deux factions demande l'appui populaire. Jeudi dernier, Ben Khedda a prononcé un discours dans lequel il a fait appel à l'unité nationale devant une foule enthousiaste de 100,000 personnes à Tizi Ouzou.

### UNE SECONDE



"Vous étiez encore surcharge, Ridaou!"



**CONSTIPATION?**  
La constipation, même occasionnelle, alourdit le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin.



**SECRETARE D'AGENCE**  
Compagnie d'assurance-Vie en affaires à Québec depuis 30 ans offre cette opportunité à celui qui possède les qualifications requises.

Français - Anglais - Expérience en assurance préférable. Ages de 25 à 35.

ECRIRE à DEPT 5530 LE SOLEIL

**UNE BELLE CARRIÈRE DANS LA VENTE POUR VOUS ?**

AGE: DE 25 A 45  
NATURE DU TRAVAIL: ASSURANCE-VIE et PLAN D'ÉPARGNE  
SALAIRE ET COMMISSIONS

VILLE DE QUÉBEC ET LES COMTES SUIVANTS: CHICOUTIMI - MONTMAGNY - BEAUCÉ - RIVIÈRE-DU-LOUP - RIMOUSKI

Dept: 3529, Le Soleil

## Contre les douleurs RHUMATISMALES

Arex Compound ne coûte que quelques sous et soulage les douleurs rhumatismales, les maux de tête, névralgies, gripes, etc.



**AREX Compound**

**COMPTABLES LICENCIÉS**  
DES COURS DU JOUR ET DU SOIR

DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS (C.G.A.) sont données aux institutions suivantes:

REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL: Ecole des Hautes Etudes Commerciales Université McGill - Université Sir George Williams

REGION METROPOLITAINE DE QUÉBEC: Faculté de Commerce - Université Laval

REGION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN: Ecole Commerciale de Chicoutimi

COURS PAR CORRESPONDANCE: (en anglais seulement) Un cours par correspondance, préparé par une université canadienne, sous l'égide de l'Association, est aussi disponible.

Pour informations, s'adresser à: L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS Comité de l'Éducation, 8306, Chemin de la Reine-Marie, Montréal 29, Qué.

L'inscription aux cours d'automne, avec l'Association, devra se faire avant le 15 août 1962

# Notes sociales

## Mariage Beaupré-Couturier

Samedi, le 7 juillet dernier, à dix heures, en l'église St-Rodrigue, a été béni le mariage de Michelle, fille de M. et madame Roland Beaupré, avec M. Jacques Couturier, fils de M. et madame Couturier, de Lévis.

Pour la circonstance, l'église était décorée de fleurs saisonnières et de palmiers et des boucles de ruban marquaient les bancs des invités. Le programme musical était interprété par M. Henri Couture, ténor, M. Ubaldino Charrier, violoniste et M. Paul-Emile Roy, à l'orgue.

M. Ludger Couturier servait de témoin à son frère, Messieurs Yves Beaupré, frère de la mariée, et Guy Couturier, frère du marié, plaçaient les invités. Mesdemoiselles Liette et Danielle Beaupré, sœurs de la mariée, agissaient respectivement comme demoiselle d'honneur et bouquetière.

Au bras de son père, la mariée est entrée à l'église, vêtue d'une robe d'organza de pure soie blanche. Des appliques de dentelle d'Alençon rehaussées de perles minuscules garnissaient son corsage et sa jupe se terminant en traine chapelette à l'arrière. Une petite coiffe de même tissu que sa robe retenait son voile de tulle. Elle tenait à la main un bouquet de stephanotis et de roses blanches. Elle portait comme unique bijou un collier de perles, cadeau du marié.

La demoiselle d'honneur avait choisi une robe d'organza jonquille à double jupe avec corsage de dentelle. Une touffe de fleurs retenait son voile de tulle de la même teinte que sa robe. Elle tenait à la main un bouquet de pompons blancs.

La bouquetière portait une robe d'organza également jonquille dont la jupe était garnie de multiples volants. Sur sa tête, était posé un voile de style identique à celui de la demoiselle d'honneur. Son bouquet était composé de petites roses blanches.

## La mère de la mariée avait



## Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatigué, sans appétit, nerveux, endurez des maux organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

## PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES  
Elles sont peu coûteuses.  
Tonique à base de fer,  
prépare contre l'anémie.



## TOUS LES DIMANCHES

durant  
Juillet  
et  
Août

nos pharmacies ne  
seront ouvertes qu'aux  
heures suivantes :

12.00 p.m. à 1h. 30 p.m.

et

5h. 30 à 8h. 30 p.m.



369 de la Couronne, Tél. : 525-4641  
999 avenue Cartier, Tél. : 522-1235  
Château Frontenac, Tél. : 525-6565

## Ecole d'Architecture de Québec

31, rue Mont-Carmel, Québec — Directeur: Noël Mainguy

INSCRIPTION : Les candidats doivent AVANT le 1er août se faire inscrire en personne ou par un mandataire ou par lettre au Secrétaire de l'Ecole, 31 rue Mont-Carmel.

ADMISSION : Seuls sont considérés admissibles à l'étude de l'Architecture, les candidats munis d'un des titres suivants :  
a) le baccalauréat ès arts;  
b) le baccalauréat ès sciences;  
c) les titres de systèmes anglais, étrangers ou autres dont l'équivalence peut être reconnue.  
Les cours débuteront le 10 septembre.  
(Prospectus envoyé sur demande)

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE  
Jean-Marie Martin, Paul Gerin-Lajoie, Joseph-L. Page,  
directeur général ministre sous-ministre  
SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# La vie féminine

## La midinette et la Marie-Chantal entrent dans le bal du 14 juillet

(par Jocelyne LAPOINTE)

Le Paris du 14 juillet est bien différent de celui de tous les jours. Sous son ciel, s'allume un soleil nouveau de gaieté et de fête. Dans ses rues, des guirlandes de fleurs courent febrilement d'un mur à l'autre, et des lampions font danser leur feu sur les pierres et le pavé. Les places sont baroques d'une foule venue aux tons du tricolore, qui dessine des arabesques aussi étranges et merveilleuses que ceux d'un kaléidoscope.

Le grand défilé militaire a lieu tôt le matin sur les Champs-Élysées. Afin de ne rien perdre du spectacle, les gens s'y rendent la nuit et même la veille. Et pendant trois jours, et trois nuits, c'est le bal populaire; un bal dans les rues où l'on rencontre la petite midinette et peut-être la Marie-Chantal... Le Paris du 14 juillet, c'est vraiment le Paris retrouvé de la libération.

La prise de la Bastille: un symbole!  
Mlle Hélène Vrazian, une franco-canadienne, nous déclare: "Le peuple français est aujourd'hui détaché des questions 'cocardières'. Mais ce jour-là, je vous assure qu'il éprouve un sentiment indéfinissable de fierté et de patriotisme."

avec le recul du temps. Car enfin, ce n'était que de détenir une prison dont les six détenus ne voulaient pas sortir avec comme grosse pièce d'artillerie, un canon d'argent qui fondit avant que le premier boulet en sorte. Mais pour le peuple, c'était de détruire le pouvoir actuel. Comme le dit Mlle Vrazian: "Nous faisons la prise de la Bastille comme symbole de libération et d'indépendance."

Le plus beau 14 juillet  
Selon Hélène Vrazian, le plus beau 14 juillet qu'elle ait connu remonte à 1943, à la troisième année de l'occupation allemande.

Elle raconte: "La résistance avait décidé ce jour-là, de distribuer ouvertement, de main en main, au nez des occupants, ces journaux clandestins que l'on se passait la nuit en tremblant de peur. Partout ce fut de l'héroïsme. Il y eut des pertes de vie, des déportations. Mais ce défi avait beaucoup de similitude avec celui lancé à la Bastille en 1789."

Le 14 juillet, c'est également pour les Français divisés par les frontières, les questions politiques ou autres, une belle occasion de se retrouver dans un même cercle, comme une seule âme qui crie: liberté! Et malgré nous, nous ne pourrions rester insensibles aux festivités qui s'organisent sous nos yeux, dans notre ville, dans notre entourage. Ne faisons-nous pas un peu partie de la famille?"



Mademoiselle Hélène Vrazian

## Mal incurable de la première femme à être élue à l'Académie des Sciences de France

Nice (PA) — On apprend que Marguerite Pérey, la première femme à être élue à l'Académie des Sciences de France, combat vaillamment, mais en vain, une maladie incurable appelée radionécrose.

C'est avec calme qu'elle attend une mort certaine provoquée par des radio-activités dont la scientifique a subi les effets durant ses années de services au laboratoire de Marie Curie. Mlle Pérey, âgée de 55 ans, est au courant de la maladie dont elle est atteinte, depuis quelque temps déjà. Malade de nombreux traitements et une vingtaine d'interventions chirurgicales, le mal progresse vers un dénouement fatal.

Durant dix ans, soit de 1929 à 1939, elle vécut seule et presque toujours en contact avec des instruments à radio-activités, dans une petite maison isolée tout au fond du jardin appartenant au laboratoire. Elle travaillait et dormait dans cet endroit.

Les premiers symptômes de sa maladie apparurent, il y a environ 20 ans, et furent finalement diagnostiqués il y a dix ans, depuis le mal a progressé lentement, mais sans relâche et, aujourd'hui, ses deux bras sont paralysés.

Cette femme de science passe presque tout son temps assise près de la fenêtre à bordure fleurie dans sa petite villa peinte en rose, située en banlieue de Nice, sur la Côte d'Azur.

Dans sa jeunesse, Marguerite Pérey faisait de l'aérodrome et aimait à jouer le piano. Plus tard elle développa un goût pour la conduite des voitures. Toutes ces activités sont évidemment hors de question à présent.

Mais en plus, ses médecins lui défendent de lire.

Malgré tout, on ne l'entend jamais se plaindre; au contraire, elle fait preuve d'un courage à nul autre pareil et des moments où elle est fortement impressionnée par sa sérénité immuable et son sourire constant.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Les grands savants, Pierre et Marie Curie ont découvert le radium et le polonium, alors que Marguerite Pérey a le crédit d'une autre découverte: actinium-K.

Sa renommée scientifique de même que son affliction, remontent à 1929, au moment où Marie Curie l'invita à devenir assistante de laboratoire.

A lors quelle était encore étudiante, Mlle Pérey rêvait d'être chirurgien, mais à cette époque, on estimait que ce n'était pas une profession de jeune femme. Elle fit donc des études pour devenir assistante de laboratoire.

Les premiers symptômes de sa maladie apparurent, il y a environ 20 ans, et furent finalement diagnostiqués il y a dix ans, depuis le mal a progressé lentement, mais sans relâche et, aujourd'hui, ses deux bras sont paralysés.

Cette femme de science passe presque tout son temps assise près de la fenêtre à bordure fleurie dans sa petite villa peinte en rose, située en banlieue de Nice, sur la Côte d'Azur.

Dans sa jeunesse, Marguerite Pérey faisait de l'aérodrome et aimait à jouer le piano. Plus tard elle développa un goût pour la conduite des voitures. Toutes ces activités sont évidemment hors de question à présent.

Mais en plus, ses médecins lui défendent de lire.

Malgré tout, on ne l'entend jamais se plaindre; au contraire, elle fait preuve d'un courage à nul autre pareil et des moments où elle est fortement impressionnée par sa sérénité immuable et son sourire constant.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

mais en plus, ses médecins lui défendent de lire.

Malgré tout, on ne l'entend jamais se plaindre; au contraire, elle fait preuve d'un courage à nul autre pareil et des moments où elle est fortement impressionnée par sa sérénité immuable et son sourire constant.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

Elle se déclare heureuse pour ses collègues, que son cas ait aidé, il y a deux ans, à classer cette maladie de radio-activité comme un mal professionnel. Ce qui signifie que d'autres travailleurs de laboratoire, atteints de la même maladie, pourront recevoir des pensions médicales importantes, de même qu'une assistance plus généreuse de l'Etat.

## Un dimanche pas comme les autres

"Demain dimanche, que ferons-nous encore? Si au lieu du sempiternel dîner de famille, maman proposait de garder les petits, là ce serait enfin un vrai dimanche..."

"Un dimanche pour qui, les grands-parents? Ils se réjouissent d'accueillir leur fille et sa famille, mais de là à courir les petits tout l'après-midi, quand même, leur cœur et leurs jambes n'ont plus vingt ans."

"Quelle belle journée pour le golf, se dit le mari. Le célibat a certainement ses avantages, mais... Hop! oui, ma Loulou, tu es la plus belle fille du monde, et je pourrai te voir vivre, une journée durant."

"La pêche aujourd'hui! Mon pauvre Paul, que feraient nos femmes seules, pendant ce temps? Il faudrait plutôt se sauver un samedi. Non, si tu veux, on va faire une surprise à maman et préparer un piquenique durant la messe, et nous irons tous... non, je ne le dis pas, c'est mon secret."

"Que mangerons-nous? Dis donc, si on téléphonait à grand-maman, tu la vois servir son poulet rôti en pleine clairière, tout près d'un lac? Et là, ce serait l'occasion de vérifier les dires de ton grand-père sur ses championnats de natation."

"Vois-tu, mon gros, c'est ça le dimanche: en famille, mais pas comme à tous les jours!"

M. D.

## Karen Susman relève le prestige américain

Championne de tennis, la jeune Karen Hantze Susman, de Texas, a relevé le prestige américain à Wimbledon, Angleterre, en gagnant le championnat féminin d'adab en simples, contre Vera Sukova, de Prague, tchécoslovaque, et en double avec Billie Jean Koffitt, de Long Beach, Californie, dans les finales contre l'équipe sud-africaine.

Karen Susman, à l'âge de 19 ans, est la plus jeune gagnante du titre, depuis 1953, alors que la petite Maureen Connolly se méritait la victoire.

Mme Susman est la première citoyenne américaine à gagner les simples à Wimbledon depuis la performance d'Athia Gibson de New York, qui sortait victorieuse, il y a quatre ans.

Le dernier succès de Karen, constituée la 14e victoire américaine dans les 17 tournois d'après-guerre. Les joueurs américains ont gagné le titre féminin durant treize années consécutives jusqu'à 1959.

Mme Susman, originaire de San Diego, Californie, a vécu à Chula Vista, jusqu'au moment de son mariage, l'autome dernier. Elle a fait la connaissance de son mari, Rod Susman, âgé de 21 ans, en jouant au tennis. Après leur mariage, Karen quitta le collège pour suivre son jeune époux à San Antonio, au Texas, où il étudie à l'université Trinity.

\$8.00  
\$7.00  
\$6.00  
\$5.00

Surveillez les pages féminines du Soleil mardi le 17 juillet.

Hôtel Motel des Laurentides  
DEMANDE  
DES FILLES DE TABLE (waitress)  
de belle apparence et bilingues. Expérience nécessaire.  
Pour informations téléphoner au numéro ci-dessous à  
M. ROBERT, maître d'hôtel — Tél.: 663-7881

Devenez MINCE  
SANS VOUS PRIVER ET SANS SORTIR DE CHEZ VOUS!

MAIGRIR C'EST FACILE ET AGRÉABLE... vous dit Mme Barbe, de Montréal.

J'avais 52 livres de graisse de trop qui m'alourdisaient et me rendaient la vie impossible. J'ai essayé tout pour m'en débarrasser. Finalement, j'ai suivi chez moi, à la maison, la fameuse méthode NATURELLE de M. Weider. Quelques minutes chaque jour et les 52 livres sont disparus. J'ai retrouvé la silhouette de mon adolescence, je suis alerte et je me sens ravivée. Bref, je suis heureuse!

SUIVEZ LA MÉTHODE NATURELLE  
Si vous voulez perdre ou gagner du poids, modeler votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras, vos jambes, etc., vous pouvez réaliser cela d'une façon sûre, sans danger... et sans sortir de chez vous, avec la méthode WEIDER.

POSTEZ CETTE ANNONCE  
COULEZ GRATUIT!

INSTITUT WEIDER,  
2815, Bates Road  
Montréal, P.Q.  
Dépt. S.R.  
Cinq \$25 pour frais d'envoi, nom et mon adresse, S.V.P., expéditeur sans obligation votre cours GRATUIT "La Culture Physique Pour Femmes" que vous pouvez suivre sans sortir de chez vous.

MME BARBE, de Montréal a maigri 52 livres!

MESSEIGNEURS! ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé postez-nous cette annonce avec \$25 en frais d'envoi. Indiquez: POUR HOMMES ou ENFANTS. Avec votre cours de culture physique GATLIT, vous recevrez des circulaires et magazines dont "Santé et Beauté" et "Beauté et Santé", etc. Vous pouvez solliciter de l'avoir demandé.

Carnet mondain

Mariages  
Monsieur et madame Hildevert Saint-Cyr annoncent le mariage de leur fille, Mlle Marie-Claire, avec monsieur P.-André Latulippe, m. p., fils de monsieur et de madame J.-Romeo Latulippe. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi vingt et un juillet à dix heures et trente en l'église St-Dominique.

Monsieur et madame Jules Blézin annoncent le mariage de leur fille, Lucille, avec monsieur Gérard Couillard, notaire, fils du commandeur H.-P. Couillard, décédé, et de madame Couillard, de Silery. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier à Québec, le samedi vingt-huit juillet à onze heures.

Anne retourne dans son pays  
Saint-Malo, France, (C.F.) — La princesse Anne, d'Angleterre, a terminé une semaine de vacances en France, et elle a pris le bateau hier, à destination de son pays.

La jeune princesse de onze ans, protégée des journalistes et des photographes, avait effectué le voyage dans le but de mieux connaître la culture française et d'améliorer sa connaissance de la langue. A-t-on dit de source bien informée.

SOULAGEMENT RAPIDE DES BRÛLEMENTS D'ESTOMAC!

TUMS

Mastiquez simplement des TUMS. Pas besoin d'eau. Les TUMS ont une douce saveur de menthe. Le soulagement est rapide; pas d'arrière-goût désagréable. Ayez toujours des TUMS contre la flatulence et autres symptômes d'hyperacidité.

Roulées de 12, seulement 10¢  
Paquet économique de 3 roulées, 25¢  
Flacon de 100, seulement 79¢

Écrivez libéralement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :  
SERVICE DES PATRONS  
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL  
QUÉBEC 2, (P.Q.)

Prix: 50¢

Seuls les mariages-potes et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.

POUR L'ESTOMAC

4977 Taille: 10-18

Patron mode par Anne Adams

4977

Vous apporterez du charme et de l'élégance partout où vous irez en portant cette robe princesse avec ou sans manches. Elle a un pli à l'avant et elle est au cou.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16, 18. La taille 16 requiert 5 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces.

Écrivez libéralement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :  
SERVICE DES PATRONS  
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL  
QUÉBEC 2, (P.Q.)

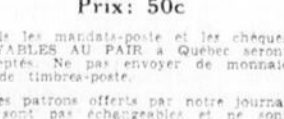
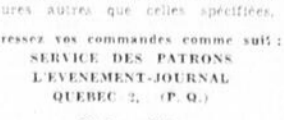
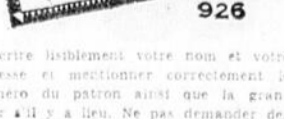
Prix: 50¢

Seuls les mariages-potes et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.

926

Passes agréablement votre temps libre et faisant ce magnifique cadre aux motifs d'oiseaux et de fleurs tropicales. Vous le trouverez de teintes vives pour votre salon ou votre boudoir.



926

Écrivez libéralement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :  
SERVICE DES PATRONS  
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL  
QUÉBEC 2, (P.Q.)

Prix: 50¢

Seuls les mariages-potes et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.

## COSETTE

Tout le monde ne cesse de dire que je brûle la chandelle par les deux bouts, docteur. Je pense avoir besoin d'une injection de cire.



7-14-62





# Un comité consultatif en psychiatrie établi au Québec

Par Henri Dutil

Le Dr J.-A. Couturier a annoncé, hier après-midi, la création d'un comité consultatif de 14 psychiatres pour étudier les besoins de la population en tout ce qui concerne la psychiatrie et l'hygiène mentale: traitement, réadaptation, prévention, recherche, enseignement et éducation. Ce comité est présidé par le Dr Dominique Bedard, directeur des Services psychiatriques au ministère de la Santé de la province de Québec.

Le Dr Couturier a invité d'autres représentants du milieu hospitalier, des travailleurs sociaux et autres organismes à participer aux travaux du comité. Les psychiatres ont pour mission de transporter dans des réformes concrètes les recommandations faites dans le rapport de la commission d'étude des hôpitaux psychiatriques.

Le Dr Camille Laurin a été nommé secrétaire du comité spécial dont tous les membres donnent leurs services gratuitement. Le gouvernement payant leurs frais de déplacement et de séjour. Une séance du comité a déjà eu lieu et il a fait des suggestions au ministère de la Santé.

Les membres du comité "Les membres de ce comité sont tous, comme on le constatera à la lecture de leurs noms, des psychiatres avertis et réputés", observe le ministre de la Santé. Ce sont les docteurs Louis Bergeron, de la Clinique Ron-Rousseau et du service de réadaptation so-

ciale de Québec, représentant des services spéciaux en psychiatrie (région de Québec), D. E. Cameron, directeur du département de psychiatrie de l'université McGill et représentant de cette institution, Fernand Côté, directeur des services psychiatriques, hôpital Maisonneuve, représentant des Services psychiatriques des hôpitaux généraux (région de Montréal et population française), Maurice Coulombe, hôpital Saint-Michel, Archange et hôpital de l'Enfant-Jésus, représentant des services psychiatriques des hôpitaux généraux (région de Québec), Lucien Larue, surintendant hôpital Saint-Michel Archange, directeur du département de

psychiatrie à l'université Laval et représentant de ces institutions, Camille Laurin, directeur du département de psychiatrie, université de Montréal, et représentant de cette institution, Denis Lazure, directeur de la clinique neuro-psychiatrique, hôpital Sainte-Justine, ex-membre de la commission d'étude des hôpitaux psychiatriques, représentant des services spéciaux en psychiatrie (région de Montréal et population française), Gaston Loignon, surintendant de l'hôpital Saint-Jean de Dieu et représentant de cette institution, A.A. MacLeod, Mental Hygiene Institute of Montréal, directeur du comité scientifique de l'Association cana-

dienne pour la Santé mentale, division du Québec, et représentant de cet organisme, A.E. Moll, Montreal General Hospital, représentant des services psychiatriques des hôpitaux généraux (région de Montréal et population anglaise), Charles-A. Roberts, surintendant du Verdun Protestant Hospital et représentant de cette institution, et Yves Rouleau, attaché à l'hôpital Saint-Michel Archange et à l'hôpital du Saint-Sacrement, président de l'Association des psychiatres de la province de Québec. Le docteur R.L. Vézina de la division des hôpitaux psychiatriques (ministère de la Santé) siège également sur ce comité.

## Un comité est au travail depuis déjà trois semaines

PAR HENRI DUTIL

Un comité provisoire, formé durant le mois de juin par le ministre de la Santé du Québec, a étudié depuis trois semaines un projet d'amendement à la "loi concernant les hôpitaux pour le traitement des maladies mentales" et à la Loi de la curatelle publique.

Le Dr J.-A. Couturier a annoncé cette nouvelle hier en rappelant que le premier ministre a révélé récemment que ces deux lois seront profondément modifiées par des amendements à soumettre aux Chambres, à la reprise de la session en novembre.

"Nous entendons, par ces changements, transformer le statut des malades mentaux de telle sorte que le public et les patients eux-mêmes finissent par rendre compte que la maladie mentale est une maladie comme les autres, c'est-à-dire curable et qui ne comporte aucune atteinte à la dignité de l'homme", a déclaré le docteur Couturier. "Nous voulons en effet assurer à tous les avantages que procure la médecine et la psychiatrie modernes dans ce domaine. Enfin, nous nous proposons, par une propagande saine, de répandre ces notions dans le grand public."

## LLOYD FAIT LE POINT AU SUJET DE LA GREVE EN SASKATCHEWAN

REGINA (PC) — Le premier ministre Woodrow Lloyd a publié un communiqué, hier soir, relativement à la querelle médicale qui oppose actuellement les médecins et le gouvernement de la Saskatchewan.

M. Lloyd félicite d'abord ceux qui se sont rendus aux appels du gouvernement pour l'aider et la non-coopération avec laquelle ils ont agi.

Il regrette toutefois que certains médecins aient profité de l'occasion pour mettre en doute la compétence des médecins britanniques qui sont venus prêter main forte aux médecins encore au poste.

"Je suis certain que l'opinion publique en disant que nous apprécions hautement les services rendus par ces médecins qui ont quitté des bureaux prospères afin

de venir nous aider", a dit le premier ministre.

D'ailleurs, ajoute-t-il, la Saskatchewan a toujours compté sur la venue de médecins de la Grande-Bretagne.

La compétence des médecins qui viennent actuellement au pays est la même que celle de ceux qui les ont précédés.

"Il est évident que le Collège veut user de son droit de police contre les médecins qui ne l'appuient pas dans sa grève.

Le gouvernement craint que ces médecins ne soient persécutés par le public ou les médecins et est prêt à faire

tout en son possible pour prévenir cet état de chose."

Le premier ministre a annoncé la création d'une commission royale d'enquête, ayant pour mission d'étudier ces plaintes. Il l'a annoncé dans un télégramme envoyé à l'Association des hôpitaux de la Saskatchewan et au Collège des médecins et chirurgiens.

En second lieu, le gouvernement retiendra les services d'un conseiller américain, versé dans l'étude des relations entre le médecin et la médecine organisée.

Les services de ce conseiller seront disponibles dès que le Dr Gerhard Beck les demandera.

## AUCUNE PERSECUTION, DISENT LES MEDECINS

SASKATOON (PC) — Le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan a publié hier soir une déclaration à la suite de l'annonce de la création d'une commission royale d'enquête destinée à étudier les plaintes contre les médecins qui se sont inscrits pour des tâches temporaires, durant la querelle médicale.

Et voici les principaux extraits. Le gouvernement sait bien qu'il y a actuellement en Saskatchewan une loi qui autorise le Collège des médecins à enquêter sur toute plainte portée contre les médecins.

Le gouvernement devrait savoir également que le Collège n'y est pour rien dans la récente démission des médecins dans deux hôpitaux de la province. Les médecins en question ont été rappelés par le directeur exécutif de la commission de soin médical, le Dr J. G. Clarkson, à la demande des bureaux de direction de ces hôpitaux.

Le gouvernement devrait aussi savoir que lorsque des plaintes portant sur les médecins sont reçues au Collège, c'est le devoir du secrétaire d'enquêter sur les circonstances qui entourent ces plaintes et de faire rapport de ses découvertes au conseil du Collège.

Les accusations de persécution contre certains médecins sont tout à fait sans fondement.

## Tentative de vol CONDAMNE A 9 MOIS DE PRISON

Par Jacques Jobin

Une tentative de vol par effraction a amené son auteur à purger une peine de 9 mois de prison selon une décision du juge Gérard Simard, des Sessions de la Paix, lors de la tenue de la session de mardi 10 juillet 1962, à la cour de M. Edouard Dion, dans la nuit du 3 au 6 novembre dernier que l'individu a été ainsi condamné.

L'accusé avait été arrêté sur le fait par l'agent Jacques Racine de la Sûreté municipale qui faisait sa ronde aux environs. En prononçant la sentence le juge Gérard Simard a considéré fortement le fait que le prévenu possédait déjà un dossier judiciaire assez chargé. Ainsi donc, le dossier sera encore plus chargé la prochaine fois que le voleur se présentera devant la Cour.

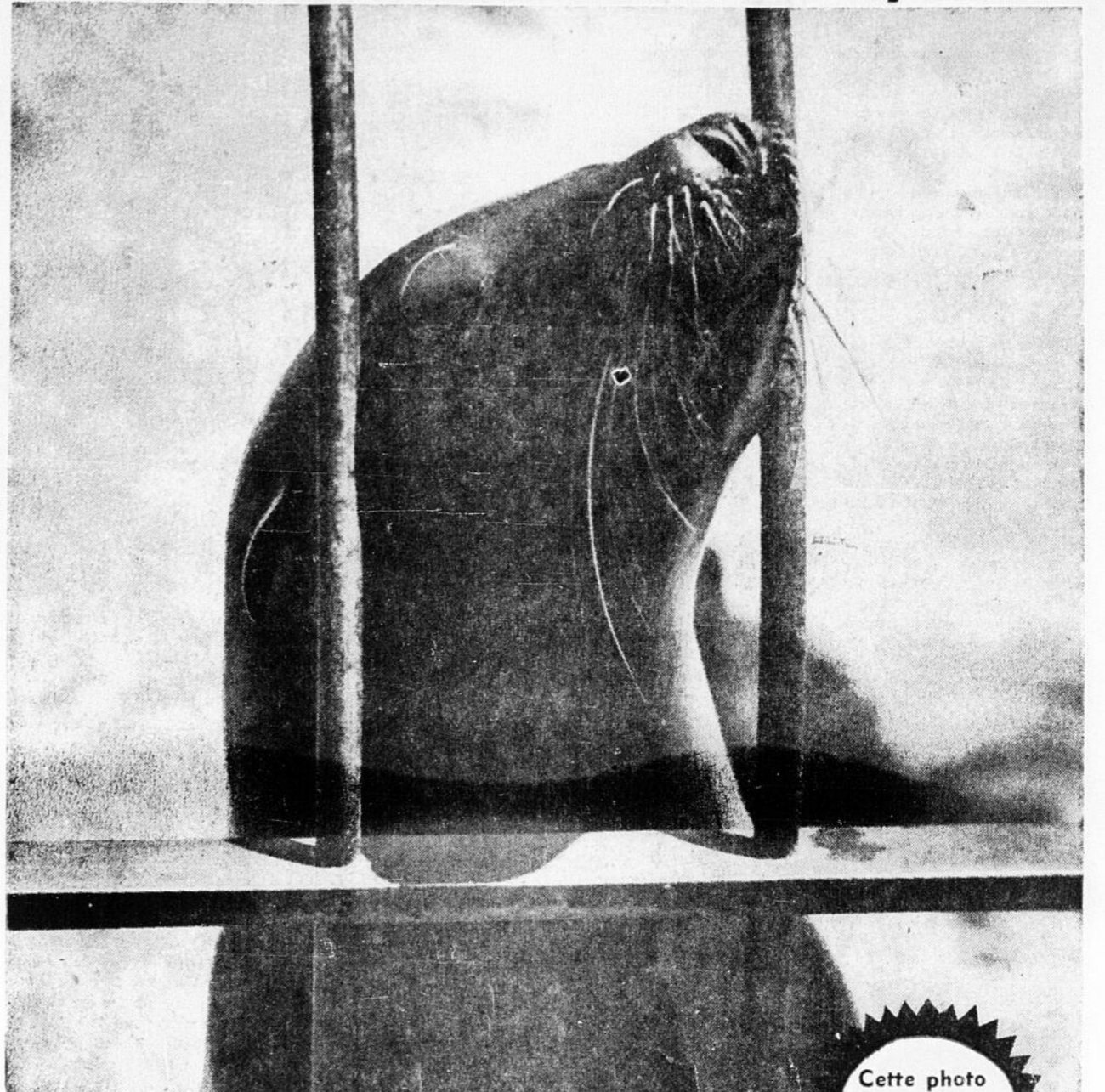
Il en est de même aussi pour un journalier qui vient d'être condamné à 15 jours de prison. C'est pour ce dossier en-jointure sur quelques automobiles que ce prévenu a écoupé d'une quinzaine à l'ombre.

Action de \$128,967

Devant la Cour supérieure, vient d'être intentée une action au montant de \$128,967 par Mme Roland Truchon dont le mari est décédé lors d'un accident d'automobile. Le 2 juillet 1961, Mme Truchon, au volant de son automobile, venait en collision avec un résident de Chibougamau. Son époux devait décéder des suites de cet accident survenu dans le parc des Laurentides, sur le boulevard Talbot.

Les deux automobiles s'étaient frappées alors qu'elles venaient en sens inverse. Il s'agissait alors d'un dépassement qu'effectuait le défendeur, selon les allégués de la poursuite. Mme Truchon, de Ville d'Anjou, allègue qu'elle a droit à une somme de \$30,000 pour une incapacité permanente partielle, à une somme de \$60,000 pour le décès de son époux et en qualité de tutrice de sa petite fille elle réclame une autre somme de \$35,000.

# QUI LÈVERAIT LE NEZ SUR \$1,000?



Cette photo a remporté \$1,000 au concours de 1961

## Vous serez fier, et avec raison, si un de vos instantanés remporte un grand prix au VINGT-QUATRIEME CONCOURS DE PHOTOS D'AMATEURS

Catégories de photos: Couleurs - Noir et blanc

A) BÉBÉS ET ENFANTS — Photos d'un ou de plusieurs enfants, jugées selon la beauté, l'originalité et l'expression du sujet.  
B) ACTIVITÉS — Adolescents ou adultes. Toutes les photos doivent représenter une phase intéressante de la vie de tous les jours, à l'intérieur ou à l'extérieur; occupations, passe-temps, sports, divertissements, etc.  
C) SCÈNES ET "NATURES MORTES" — Photos jugées pour leur attrait pittoresque, et pouvant représenter des passages, vues marines, endroits historiques, scènes de rues, édifices ou sujets originaux de "natures mortes".  
D) VIE ANIMALE — Petits animaux d'appartement: chats, chiens, oiseaux, etc.; animaux de ferme, animaux sauvages en liberté ou au zoo, etc.

\$32,480 en prix, répartis comme suit:

### PRIX AMERICAINS

Grand prix dans chacune des quatre catégories en noir et blanc	4 de \$1,000.	\$4,000.
Deuxième prix (dans chacune des catégories)	4 de 500.	2,000.
Troisième prix (dans chacune des catégories)	4 de 250.	1,000.
Mérite spécial	64 de 50.	3,200.
Mention d'honneur	225 de 25.	5,625.
Grand prix dans chacune des quatre catégories en couleurs	4 de \$1,000.	\$4,000.
Deuxième prix (dans chacune des catégories)	4 de 500.	2,000.
Troisième prix (dans chacune des catégories)	4 de 250.	1,000.
Mérite spécial	64 de 50.	3,200.
Mention d'honneur	159 de 25.	3,975.
<b>TOTAL</b>	<b>536 prix en argent</b>	<b>\$30,000.</b>

### PRIX CANADIENS

(Jugement séparé pour les photos soumises par des Canadiens)

Grand prix canadien pour chacune des catégories en noir et blanc	4 de \$200.	\$800.
Grand prix canadien pour chacune des catégories en couleurs	4 de \$200.	\$800.
*D'autres prix de \$50 peuvent être décernés au mérite dans l'une ou l'autre de ces catégories, si les juges trouvent à propos de le faire.		
<b>TOTAL</b>	<b>8 PRIX EN ARGENT</b>	<b>\$1,600.</b>

### PRIX LOCAUX

(Offerts par Le Soleil et L'Événement-Journal)

Premier prix pour chacune des catégories en noir et blanc	4 de \$20.00	\$80.
Deuxième prix pour chacune des catégories en noir et blanc	4 de \$10.00	\$40.
Premier prix pour chacune des catégories en couleurs	4 de \$20.00	\$80.
Deuxième prix pour chacune des catégories en couleurs	4 de \$10.00	\$40.
<b>TOTAL POUR LES DEUX ELIMINATOIRES</b>		<b>\$480</b>
Grands prix du jugement final: un dans chacune des catégories en couleurs et en noir et blanc		
	8 de \$50.00	\$400.
<b>TOTAL</b>		<b>\$880.</b>
<b>GRAND TOTAL DES PRIX OFFERTS</b>		<b>\$32,480.</b>

Adressez vos photos comme ceci:

## "CONCOURS DE PHOTOS"

LE SOLEIL - L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

590 rue de la Couronne,  
C. P. 1547, Québec 2, P.Q.

**VOULEZ-VOUS OUVRIR UN COMMERCE**  
dans les coupures et marchandises à la vente. Pas de "stock" complet avec lignes de boutons, rubans dentelle, etc. Avec garantie très peu de comptant. Lettre de Deal. 3527 Le Soleil ou Tél. 837-8011

Concours de Photos d'amateurs

MULTIPLIEZ VOS CHANCES DE GAGNER UN BON PRIX EN FAISANT DEVELOPPER VOS FILMS

CHEZ LE SPÉCIALISTE À QUÉBEC

PIERCE CAMERA  
744 ST-JEAN - 524-4063

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE PHOTOS D'AMATEURS PLUS DE \$32,480.00 EN PRIX

Assurez-vous que vous réussirez de magnifiques photographies. Mais vous devez, avant tout, vous munir d'appareils et d'accessoires indispensables ainsi que de bons conseils. A notre salon nous vous conseillerons sur ce que vous devez faire.

CAMÉRAS — APPAREILS PHOTO, FILMS — TRÉPIED SACS EN CUIR — PHOTOMETRE ACCESSOIRES divers, etc.

Profitez de notre Plan de Crédit. Livraison par toute la ville.

**Livernois PHOTO**

1200 ST-JEAN - QUÉBEC

BIJOUTERIE **RENÉ MARCOUX** Très grand CHOIX

BAGUES DE FIANÇAILLES ACHÉTEZ AU PRIX DU GROS

Heureux choix de cadeaux pour mariages et autres circonstances.

- Ensemble de toilette
- Boutons manchette
- Horloges
- Montres
- Bases de montre
- Trousse de voyage
- Valises
- Pierres de naissance
- Pierres cultivées
- Chapelets
- Bijoux
- Briquets
- Verre soufflé de couleur

524-8722

365 de la COURONNE • Québec

Les Sabourinades SPORTIVES

avec Roland Sabourin



DECISION APPUYÉE PAR LES AMATEURS

Les amateurs de courses sous harnais sont d'avis habituellement, que les juges à la piste du Parc de l'Exposition ne sont pas assez sévères, et en quelques occasions nous leur donnons raison.

Ce matin, on peut dire que les officiers locaux n'y sont pas allés de main morte envers les responsables de l'incident qui souleva le mécontentement de la foule lors de la course No 7, jeudi soir.

Cette sentence exemplaire s'imposait, sommes-nous d'avis. Depuis quelques programmes, les murmures de mécontentement commencent à devenir plus nombreux chez les spectateurs.

Les juges eux-mêmes avaient leurs propres doutes sur toute l'affaire. Ils étaient aux aguets et n'attendaient que l'opportunité se présente pour sévir. La sentence rendue hier est très dure, mais elle n'est qu'un avertissement que ceux qui voudront recommencer le même jeu seront punis encore plus sévèrement.

LE PUBLIC DOIT ÊTRE PROTÉGÉ A TOUT PRIX

Le trot et amble est un sport qui a grandi énormément dans une période de temps assez courte. Comme question de fait, parfois nous nous demandons s'il n'a pas grandi trop rapidement pour son propre bien.

Nous avons toujours été d'avis que celui à protéger est l'homme qui se trouve de l'autre côté de la clôture, dans les estrades, et non celui qui figure dans les écuries et sur la piste. Aussi longtemps qu'il y aura des parieurs, les courses sous harnais vivront, mais le jour où l'amateur délaissera les hippodromes les premiers à se cogner bien fort sur la poitrine seront les hommes à chevaux qui ne sont pas toujours conscients que leur sport ne peut progresser sans l'encouragement du public.

M. Donat Simard, président du Club de Courses Jacques-Cartier, nous a réaffirmé son intention de voir à ce que les types indésirables soient punis sévèrement, voire expulsés des courses sous harnais. Ce n'est pas une croisade facile, mais aussi longue que les juges recevront l'appui qu'ils ont besoin et y a plus de chances que les choses se passent normalement.

Les suspensions à Raymond Moreau et Alexandre Pagé sont regrettables. Il est certain qu'il y en a d'autres qui ont tenté la même chose avant eux, mais cela ne les excuse pas. Le sort a voulu qu'ils soient ceux pris en défaut, et comme résultat ce sont eux qui paient pour ceux qui ont eu la chance d'échapper aux représailles des juges. Puisse la leçon leur être profitable pour l'avenir.

EN ATTENDANT QUE LA PLUIE CÈSSE...

Le Canada a perdu ses deux premières rencontres contre les États-Unis, dans la série de la coupe Davis, mais nos représentants ont fait mieux que prévu... Non seulement ils ont gagné deux sets, mais François Godbout et Don Fontana ont réussi à gagner un total de 24 parties dans les huit sets joués...

C'était vendredi le 13, hier... Les Indiens n'étaient pas en première position, mais ils se trouvaient à une seule partie du Trois-Rivières... Le gérant Hughes Beaudoin est d'avis que ses hommes lui auraient donné raison s'il n'avait pas fallu contremander une des parties... Les Indiens sont au stade local pour quatre parties consécutives, et il est à souhaiter qu'ils sauront en profiter pour grimper au premier échelon...

La ligue de hockey Progression tiendra son assemblée générale annuelle lundi soir, au Château Nancy, nous avise Claude Dufresne... On y procédera, entre autres, aux élections de nouveaux directeurs pour la saison qui s'amène...

Les membres du club de golf de l'Expo sont très fiers de leur Guy Rousseau... C'est ainsi que le capitaine du club Phil Simard vient d'organiser un concours nouveau genre... A partir d'aujourd'hui jusqu'au 23 juillet, tous les golfeurs de la région pourront se rendre à Ste-Pétronille, I. O., et tenter de battre le score que Guy réussira le 28 juillet dans une ronde spéciale... Le tour sera basé sur le principe de la "Semaine Nationale du Golf" en ce sens que vous aurez ce privilège de soustraire \$100... Il y aura de nombreux prix, et avec l'argent ramassé on compte offrir un set de bâtons à Rousseau... C'est une initiative qui mérite d'être encouragée...

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique, tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.



POSITION D'AVENIR SALAIRE \$3,000. à \$4,500. Deux voyageurs sont requis. Un pour la région: Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, l'autre pour la région Saguenay-Lac-St-Jean. Préférence d'emploi sera donnée aux jeunes hommes agressifs et honnêtes, de 25 à 35 ans, possédant un certificat de 11ème année ou son équivalent. Les hommes choisis auront à faire le service et la collection sur des distributeurs automatiques. Une camionnette sera fournie et les dépenses de voyages seront payées par la compagnie. Pour entrevue, écrire à: DEPT. 3532 LE SOLEIL

L'Omnium Britannique au golf

Arnold Palmer, champion

Il joue des rondes de 67 et 69 pour un nouveau record de 276



LE BRILLANT GOLFEUR ARNOLD PALMER est félicité ici par son épouse Winnie après avoir remporté pour une deuxième année consécutive les honneurs de l'omnium de Grande-Bretagne sur le parcours de Troon.

Bretagne sur le parcours de Troon. Palmer a réussi hier des rondes de 67 et de 69 pour terminer avec un total de 276, soit le score le plus bas dans ce tournoi vieux de 102 ans. (Téléphoto — PA)

TROON, Ecosse (PA) — Arnold Palmer a réussi 12 birdies lors de deux magnifiques rondes de golf hier et a conservé son championnat de l'omnium britannique avec un total record de 276, soit une avance considérable de six coups sur son plus proche rival. Le champion a avoué n'avoir jamais connu une telle performance dans le passé.

Kei Nagie, d'Australie, s'est classé deuxième avec un 282.

Palmer s'est lancé à l'assaut des records pendant toute la journée. Il a d'abord réussi une ronde-record de 67 dans la matinée sur le parcours Old Troon, puis son total de 276 est deux coups de mieux que tout autre total réussi dans cette compétition vieille de 102 ans. Enfin, sa marge victorieuse de six coups égale une marque antérieure, réalisée par Walter Hagen, des États-Unis, en 1929.

Phil Rodgers a terminé au 3e rang avec un 289, sur un pied d'égalité avec l'Anglais Brian Huggett.

Sam Snead et l'Australien Peter Thomson se sont classés 6e avec des 292. Jack Nicklaus a fini avec 303, tandis que Don Esisk se contentait de 308.

Foule difficile à contenir

Palmer a dû dominer une foule

de 30.000 Écossais excités en plus d'avoir raison du difficile parcours. Les spectateurs marchèrent partout dans les allées, bougèrent et parlèrent aux moments cruciaux, si bien que Palmer et Nagie durent leur demander le silence à plusieurs reprises. Le champion n'en revenait pas de son expérience avec la foule.

Toutefois, Palmer sortit vainqueur sur tous les plans, comptant ses quatre rondes avec 12 coups de mieux que la normale malgré les interférences de l'assistance.

Nagie rattrapa Palmer avec deux birdies au début de la ronde matinale, ce qui sembla fouetter ce dernier, qui réussit six birdies, dont quatre aux six derniers trous.

Au début de la ronde d'après-midi, Palmer possédait une avance de cinq coups sur Nagie. Le champion ne donna aucune chance à son rival en réussissant une autre série de six birdies, bons pour un 69.

Après son triomphe, Palmer fut entouré par la foule et des policiers ainsi que des préposés au terrain eurent à lutter pendant plusieurs minutes afin de lui permettre de se rendre au chalet du club.

En acceptant sa bourse de 1.400

livres \$3.920, le champion a déclaré qu'il reviendrait l'an prochain si on peut réussir à contenir l'assistance.

Table of golf scores for various players including Arnold Palmer, Kei Nagie, Brian Huggett, etc.

Joey Durelle fera face à Peter Schmidt lundi soir

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Joey Durelle, de Baie Ste-Anne, N.-B., apparemment remis complètement de sa blessure à la main droite, rencontrera Peter Schmidt, de Toronto, ici, lundi soir, dans un combat de 12 rounds pour le championnat canadien des boxeurs mi-moyens.

On sait que ce titre est vacant depuis la retraite de Gale Kerwin, d'Ottawa, en mai dernier.

Durelle, troisième aspirant à la couronne selon la Fédération canadienne de boxe, s'est blessé à la main lors d'un match avec Clement Sarrazin à Moncton, N.-B., le 7

Anquetil gagne la 20e étape à Lyon

LYON, France (PA) — Le coureur cycliste français Jacques Anquetil a pris une confortable avance hier dans l'épreuve d'endurance du Tour de France d'une durée de 22 jours. Anquetil a parcouru 42.2 milles en une heure 33 minutes et 35 secondes pour remporter la 20e étape.

Grâce à sa fougue dans cette étape entre Bourgoin et Lyon, Anquetil a obtenu le gilet jaune, l'emblème décerné au cycliste qui est à la tête du classement général. Son exploit d'hier en fait un grand favori pour ne pas se faire dépasser par la meute qui le suivra durant les deux dernières étapes jusqu'à la ligne d'arrivée à Paris.

Schmidt, le premier aspirant de la division, doit arriver aujourd'hui à Trois-Rivières pour terminer son entraînement.

C'est la première fois qu'un championnat canadien est disputé ici et il sera présenté au stadium de baseball. Le match sera remis à mardi soir si le temps est incertain lundi.

Les Indiens reçoivent Thetford demain soir

Les Indiens reçoivent demain soir à 830 heures, la visite des Mineurs de Thetford-Mines, au stade municipal. Pour une des rares fois au cours du calendrier régulier, ce sera leur seule joute dominicale.

Pourtant, même si la rencontre de demain soir revêt une importance tout à fait particulière, le programme double entre les Braves de Plessisville et les Royaux de Trois-Rivières, ne sera pas moins intéressant à surveiller. Il existe actuellement trois possibilités pour ne pas dire quatre. La dernière signifie une défaite des porte-couleurs de la Vieille Capitale, mais éliminons-la pour le moment.

Si Trois-Rivières remporte le double et que les Indiens supplante les Mineurs, les protégés de Hughes Beaudoin se retrouveront en 2ème place à deux parties du sommet. Il en sera de même si les Braves décrochent les honneurs du double ou divisent avec les Royaux.

Donc, inutile de dire que les joueurs des Indiens ont les yeux de plus en plus rives sur la première place au classement des équipes de la Ligue Provinciale. Il s'agit là, de l'ouverture d'une série de quatre joutes consécutives au stade municipal. Lundi soir, les Braves de Plessisville seront les visiteurs; Thetford-Mines reviendra mardi et mercredi soir, les Royaux de Trois-Rivières seront au stade. Après cette série, nous serons en tête, dit de dire un Hughes Beaudoin des plus optimistes.

Somme toute, Beaudoin a effectivement raison d'anticiper la conquête du premier rang avec une équipe, qui a bien voulu surmonter mille et une malaises depuis le début de la saison pour se faire les auteurs d'une joute plus chaude et ce au détriment de "Dame Temperature", il va sans dire.

A pareille date, la semaine dernière, Beaudoin ne cessait pas d'insister le "premier travail du champ-saouche Bob Brunelle. Brunelle s'est emparé de la première position des frappeurs de l'équipe avec une imposante moyenne de .330 au bâton. Dans les récentes parties, Bob Brunelle a fait ressortir son bâton dans toutes les directions et les artilleurs de l'adversaire témoignent maintenant beaucoup plus de respect à son égard.

Il faut sans contredit balayer son champion devant Hughes Beaudoin et Terry McKenney, qui assistent à dire au début de la

présente saison, que la situation redeviendrait normale avec plus d'activités. Et, c'est exactement ce qui s'est produit. Depuis, les joueurs de l'équipe locale prouvent à tour de rôle leur utilité soit à l'offensive ou à la défensive.

Pour la joute de demain soir, Beaudoin fera confiance à André Carrier, un jeune lanceur droitier des rangs juniors, fort étoilé. La fiche de Carrier se lit maintenant comme suit: 1 victoire contre aucune défaite.

Le pilote Henri Auclair, des Mineurs, pourra toujours utiliser Real Landry, qui est devenu très familier avec les dimensions du stade local. Aussi, peut-être que l'Indien Léandre Nicholas serait l'homme tout désigné pour mater les Indiens!

Les Italiens en avant 2-0

Milan, Italie (UPI) — L'Italie a pris une avance de 2-0 aux dépens de la Grande-Bretagne, hier, en semi-finale de la zone européenne de la coupe Davis. Fausto Gardini a triomphé de Billy Knight par 6-1, 6-8, 6-3, 6-1, après que Nicola Pietrangeli eût remporté une victoire de 6-3, 4-6, 7-5, 8-6 contre Mike Sangster.

Le fait sans contredit balayer son champion devant Hughes Beaudoin et Terry McKenney, qui assistent à dire au début de la

recule de la sixième à la huitième position.

La foule, mécontente de la tenue de Moreau et Pagé, hua rondement les deux hommes après l'épreuve. Les juges déclareront des lors de commencer une enquête qui se terminera hier matin avec l'interrogation de la plupart des conducteurs qui avaient participé à cette course.

Un troisième conducteur, Jean Lemieux, a été également suspendu à la suite de cette course. Lemieux se reposera jusqu'au 26 juillet inclusivement pour "conduite non satisfaisante avec Fleta.

Moreau avait été déjà condamné à une amende de \$10.00, des jeudi soir, pour n'avoir pas obéi aux ordres du juge des dépôts, Léandre Cloutier, de prendre sa place derrière la barrière. Amigo se trouvait déjà plusieurs pieds en arrière des autres quand les chevaux se présentèrent au point de départ.

Voici les résultats:

Table of race results for various drivers and horses.

Premières régales de la Fédération Nautique au lac Beauport, demain

Les régates annuelles de la Fédération Nautique de Québec commenceront demain après-midi, au Lac Beauport, à 1 h. 30. Deux autres compétitions auront lieu dans les semaines suivantes pour déterminer les grands champions de 1962.

L'an dernier, le championnat avait été remporté par les avironneurs du Lac Sergent.

Cette année, quatre équipes au lieu de trois sont en

Crampton en tête avec 131

BIRMINGHAM, Mich. (UPI) — L'homme de fer australien Bruce Crampton, jouant la 28ième semaine consécutive sur le circuit du golf professionnel, a réussi une ronde de 65 hier pour prendre la première position après la deuxième ronde du tournoi omnium de golf Motor City d'une bourse de \$35.000.

Crampton, dont la dernière victoire fut remportée dans le tournoi de Milwaukee en 1961, a un total de 131 pour les deux jours. Il est un coup en avant de Dave Ragan et deux en avant de Bill Casper et Don Messinger.

Table of golf scores for various players including Bruce Crampton, Dave Ragan, etc.

Augustus va figurer dans le 2:17 Amble

Il y a quinze jours, Jimmy Court, propriétaire de Maribus Ouellet, avait causé une certaine surprise en triomphant dans la classe fermée "4 Ans" Amble. Ce rapide ambler tentera de répéter son exploit dès demain soir alors qu'il aura l'occasion de rencontrer cinq rapides adversaires dont le même Augustus, ses autres adversaires seront Whirlort, Gypsey Baron, Enry et Senaor Eric.

De son côté, Charles Poulin, le conducteur d'Augustus, prétend que son protégé est maintenant en grande forme et qu'il pourra de nouveau démontrer la rapidité qu'il avait rendue si populaire au début de la saison. Poulin ne désespère pas de pouvoir dès cette année abaisser le record de la piste locale et il a déclaré qu'il tentera l'exploit à chaque fois que son cheval partira en course.

D'excellentes classes ont été préparées pour les deux numéros de la fin de semaine et nul doute qu'il y aura encore beaucoup de sensations sur la piste de Québec ce soir et demain soir à 8 heures.

A la demande générale

RETOUR des "SPRINT CARS" DE TYPE INDIANAPOLIS

SAMEDI SOIR LE 14 JUILLET A 8 HRS P.M. EN CAS DE PLUIE, REMIS A DIMANCHE LE 15 A 2 HRS P.M.

25 CHAMPIONS CONDUCTEURS AMERICAINS ONT GARANTI LEUR PRESENCE PAR CONTRAT.

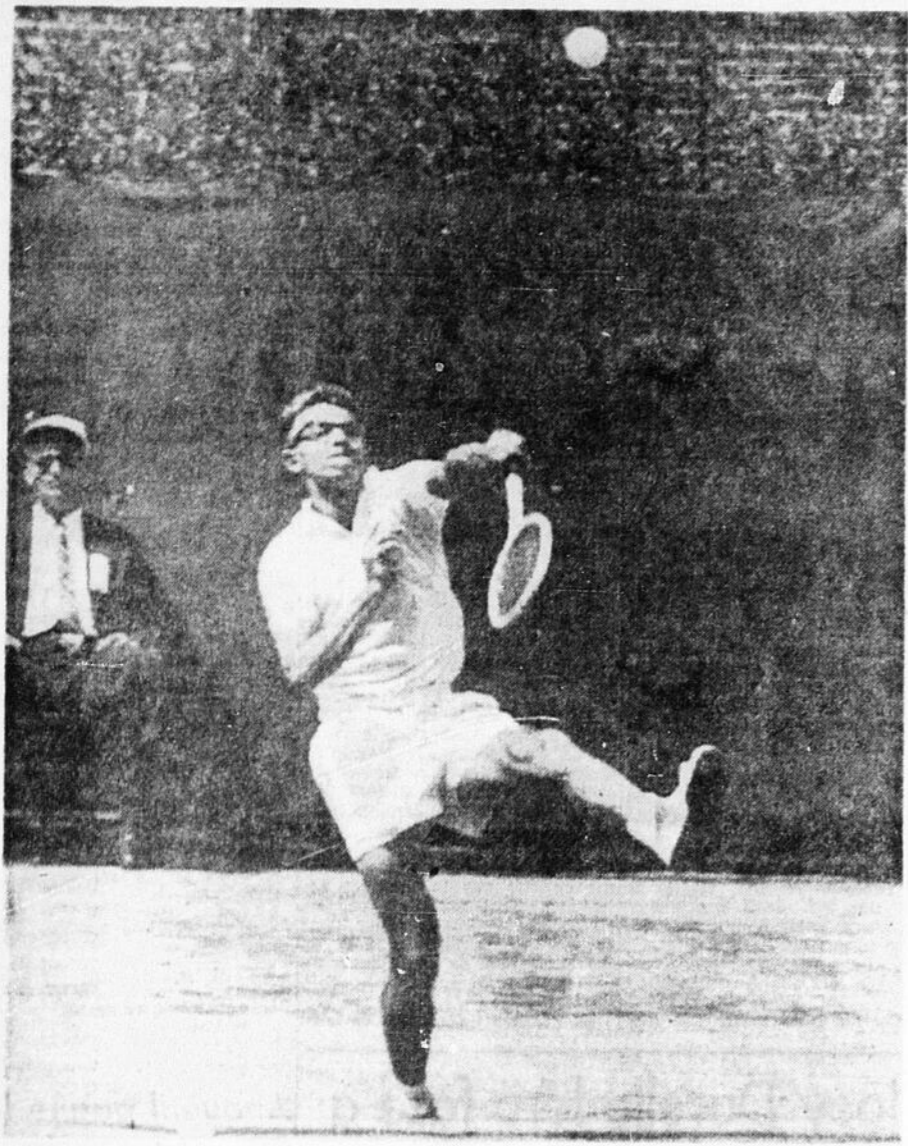


QUEBEC MODERN SPEEDWAY

A VAL ST-MICHEL, QUE. SUR LA ROUTE DU CAMP VALCARTIER. Sanctionné par URC

Omer Brière promoteur ADMISSION: \$2.00

# Fontana et Godbout supplantés



LE JOUEUR CANADIEN FRANÇOIS GODBOUT rabat la balle avec force sur la ligne de fond, au cours de son match avec Chuck McKinley de Ste-Anne, Missouri, hier à Cleveland. Godbout, un joueur gaucher, a subi la défaite, 6-4, 3-6, 6-3, 6-4. (Téléphoto — PA)

## Jacques Dufour fait sensation chez les frappeurs de la ligue Massicotte

La sensation de l'heure chez les lancers et Jean-Louis Cimou, tous deux frappeurs de la ligue de baseball du Beaver, affichent un record Massicotte. Les deux ont obtenu le record de 6 victoires contre un seul échec en 14 apparitions pour l'un et 13 pour l'autre. Jacques Dufour, qui totalise un record de 857, 58 le Beaver a frappé 30 coups sûrs en 35 apparitions (totalement la tête du classement pour une formidable moyenne de .266 avec une confortable avance sur 371. Cette moyenne représente 133 points plus proche, le Saillant, points de plus que son compatriote et grâce au magnifique travail de Yvon Moisan qui vient en deuxième effectif par ces deux artistes. Moisan place avec une tête de 19 qui brillent non seulement au moment de la saison mais également au bâton. Son record de 413 de moyenne Dufour a frappé. En effet, si l'on jette un coup d'oeil sur les statistiques de Dufour, on remarque que Belanger, qui a frappé 121, pour les points communs, a une remarquable moyenne au bâton de .266. Pour ce qui est des circuits, Jean-Louis Cimou a frappé avec 16 pour ce qui est des circuits, Jean-Louis Cimou a frappé avec 16 pour ce qui est des circuits, Jean-Louis Cimou a frappé avec 16 pour ce qui est des circuits.

## Nouveau calendrier des joutes du tennis senior

Par suite de la mauvaise température d'hiver, un nouveau calendrier a été préparé au tournoi senior de tennis pour les champions de la ville et du district de Victoria. Advenant que la mauvaise température intervienne à nouveau, le programme de demain sera le même que celui d'aujourd'hui. Les vainqueurs d'aujourd'hui seront au programme demain.

### COURSES CHEVAUX

5:00 HEURES P.M.  
1-Jack Robinson vs. Louis St-Laurent  
2-Paul Durocher vs. Marcel Lacroix  
3-Jacques Noël vs. Roger Lamont  
4-Martin Bouchard vs. Guy Thibault  
5-Martin Bouchard vs. Roger Lamont  
6-Claude Lacroix vs. Pierre Morin

### La Fayette

Ce soir et demain soir 8 h.  
LUNCH D'AFFAIRES  
à partir de \$1.35

### Invitation à la "PISCINE DES ILES"

Rive-Sud - Boyd Rivière Echamin - Rang Petit St-Henri - Via St-David ou Rond-Point - Route 23.  
A tous les dimanches, \$1.00 machine et passagers compris.  
Domaine des îles - Terrains pour chalets  
A VENDRE - TEL. : 837-9633

## Les Etats-Unis en avant 2-0 dans la première ronde de la zone américaine de la série Davis. — Jon Douglas défait Fontana et Chuck McKinley dispose de François Godbout, en quatre sets. — Le match double disputé aujourd'hui à Cleveland.

CLEVELAND (PA) — Les Etats-Unis ont pris une avance de 2-0 dans la première ronde de la zone américaine pour l'obtention de la coupe Davis hier alors que Chuck McKinley et Jon Douglas ont remporté des victoires en quatre sets aux dépens des Canadiens François Godbout et Jon Fontana. McKinley a disposé de Godbout 6-4, 3-6, 6-3, 6-4, et Douglas a vaincu Fontana 6-4, 6-2, 5-7, 6-4.

Le joueur américain en doubles, composée de McKinley et Dennis Ralston, peut disposer de Godbout et Fontana dans le match d'aujourd'hui, les Etats-Unis se méritent le droit de rencontrer le Mexique à Mexico, dans la deuxième ronde de plus, les matches de dimanche en simples n'auront aucune importance.

Tandis que le capitaine canadien Godbout fait l'objet de la partie, il est possible qu'il se fasse une autre tentative aujourd'hui, le capitaine Bob Kelleher, des Etats-Unis, s'est dit en l'attente de voir son équipe dans la position présente, soit avec une avance de 2-0.

McKinley sembla être trop puissant pour Godbout, mais, à un moment donné, il éprouva des difficultés devant les attaques du gaucher de Waterloo, Que.

D'autre part, Fontana, de Toronto, a imité Godbout en gagnant un set aux dépens de son rival, Douglas, classe au quatrième rang américain.

Godbout-McKinley  
Après un premier set de 6-4 à l'avantage de McKinley, Godbout prit une avance de 3-0 dans le deuxième et ne fut jamais dépassé par la suite malgré les doubles fautes, qui avaient causé sa défaite au début de l'engagement. Le Canadien s'empare finalement des honneurs par 6-3.

Toujours, l'Américain reprit son aplomb au troisième set, qui remporta 6-3 en s'emparant des deux dernières parties grâce à son service. Godbout avait effectué auparavant une pointe qui avait nivelé les chances 3-3.

Le service formidable de McKinley lui mérita le dernier set de 6-4, tandis que Godbout continuait d'éprouver des difficultés avec son service et ses fautes de pieds. D'ailleurs, le Canadien fut tenu constamment sur la défensive par le jeu agressif de son rival.

McKinley s'est déclaré chanceux d'avoir triomphé, cependant que Godbout a admis avoir fait quelques mauvaises erreurs, tout en ajoutant qu'il avait beaucoup aimé son match avec son rival.

Fontana-Douglas  
Douglas, accusant un retard de 1-1 dans son match avec Fontana, a effectué une poussée qui lui a donné neuf parties consécutives. Ainsi, il s'empara du premier set 6-4 et s'assura une avance insurmontable dans le second, qu'il gagna 6-2 en 15 minutes.

Dans le troisième set, Fontana a réagi et a brisé le service de son rival à la 8e et la 12e parties, ce qui lui a donné la victoire 7-5. Il a du revenir de l'arrière 2-4 pour accomplir l'exploit.

Le Canadien menait 2-0 au début du dernier set, mais perdit son propre service à la 3e, 7e et 9e parties. De plus, une double faute douteuse de Fontana dans cette partie fut pour lui aider. Douglas s'empara finalement des honneurs avec une victoire de 6-4.

Les deux équipes étaient prêtes pour le match individuel, Whitney Reed fait partie de l'équipe américaine, mais son capitaine lui préfère d'autres joueurs à cause de sa piètre tenue des derniers temps.

Par ailleurs, Robert Bedard, de Lennoxville, Que., ne fait pas partie de l'équipe canadienne parce qu'il enseigne présentement.

Chances égales 1-1 à Boastad  
Boastad, Suède (UPI) — La Suède et l'Autriche du Sud sont sur un pied d'égalité à 1-1 en semi-finale de la zone européenne des matches de la coupe Davis. Dans le premier simple qui dura plus de deux heures, Clifford Drysdale (Autriche) du Sud a disposé d'Ulrich Schmidt de Suède par 6-3, 6-2, 2-6, 6-3, tandis que dans le deuxième simple, Jan Erik Lundqvist de Suède a triomphé de Gordon Forbes par 6-4, 6-1. Aujourd'hui, dans le double, Lundqvist et Schmidt joueront contre Abe Sezal et Forbes.

La boxe jeudi  
Par la PRESSE ASSOCIEE  
Miami — Frank Patterson, 160 lb de Miami, a vaincu Chico Gomez, 158 lb de Mexico, au cinquième round.



TED SAVAGE des Phillies de Philadelphie "vole" le marbre dans une partie disputée contre les Pirates à Pittsburgh. Le receveur Don Lepper des Pirates attend le retour de la balle tandis que Roy Sievers, coéquipier de Savage, quitte rapidement la boîte des frappeurs pour laisser le chemin libre. L'arbitre est Tom Gorman.

## Fullmer contre Dick Tiger à San Francisco

SAN FRANCISCO (UPI) — Le champion poids-moyen Gene Fullmer a décidé de changer d'adversaire hier quand il a signé un contrat en vue d'une bataille avec Dick Tiger qui sera présentée à San Francisco le 27 août prochain. On sait que Fullmer devait tout d'abord se battre contre Paul Pender pour décider du championnat pour de bon.

Fullmer, qui a tenté à plusieurs reprises sans succès de battre Pender, a décidé de changer d'adversaire hier quand il a signé un contrat en vue d'une bataille avec Dick Tiger qui sera présentée à San Francisco le 27 août prochain. On sait que Fullmer devait tout d'abord se battre contre Paul Pender pour décider du championnat pour de bon.

West Jordan, Utah, ne s'est pas battu depuis le 9 décembre 1961 alors qu'il avait triomphé de feu Benny Kid Parot à Las Vegas.

Pender est reconnu comme champion poids-moyen en Europe et dans les états de New York et du Massachusetts. Le printemps dernier, Fullmer signa un contrat pour se battre contre Fullmer le 9 juin à Bozeman, Montana mais la bataille fut retardée jusqu'au 28 août. Cependant, le co-promoteur Norman Rothchild fut incapable de vendre les droits de la National Boxing Association qui voulait avoir lieu à Bozeman et se garda le privilège d'effectuer des changements.

Jersey Jones, le gérant de Tiger, a signé son contrat à New York et Rothchild, qui vient de Syracuse, N. Y., a assisté à une réunion à San Francisco pour compléter les détails de la bataille.

Le mois dernier, la N. B. A. donna l'avertissement à Fullmer que le titre lui serait enlevé s'il ne le défendait pas d'ici le mois d'août. Fullmer gagna le championnat le 28 août 1959 en knock-outant Carmen Basilio en 14 rounds au Cow Palace de San Francisco.

Jenson a ajouté que Fullmer devrait clarifier la question du championnat mais qu'il était assés intéressé à rencontrer les désis de la N. B. A. Il a dit : "En tant que champion de la N. B. A., Gene est prêt à se rendre au désir de cette association et de se battre contre l'aspirant no. 1. Nous savons que Tiger est un excellent boxeur et nous nous attendons à une bataille difficile."

Tiger, tout comme Fullmer, est reconnu pour la force de ses coups. Fullmer en sera à la huitième défense de son titre depuis qu'il a gagné le championnat, version de la N. B. A.

Après le seul point du match, produit par un ballon-sacrifice de Ron Santo, ce dernier a failli en venir aux prises avec le lanceur perdant Bob Purkey à la sixième manche.

Les joueurs et les arbitres sont intervenus à temps, si bien que les deux rivaux ne purent en venir aux coups.

Cincinnati 000 000 000-0 1 1  
Chicago 000 001 00x-1 8 1  
Purkey et Edwards; Koonce et Tappe, G. Koonce P. Purkey.

### Quel arôme ce nouveau tabac!

## AMPHORA AROMATIC

un nouveau plaisir - de Hollande

Essayez-le aujourd'hui - c'est un nouveau mélange préparé par les fabricants du tabac Amphora de réputation mondiale.  
Un produit de DOUVE EGBERTS  
ROYAL FACTORIES Utrecht-Hollande

### MOYENNE AU BATON

Nom	AB	HR	MOY
J. Dufour	30	27	.900
J. L. Cimou	35	28	.800
J. Bouchard	40	30	.750
R. Lamont	38	29	.763
G. Thibault	32	25	.781
M. Lacroix	36	28	.778
P. Morin	34	26	.765
C. Noël	31	24	.774
A. Bouchard	29	23	.793
S. Lacroix	27	21	.778
D. Lacroix	25	20	.800
F. Lacroix	23	19	.783
G. Lacroix	21	18	.810
H. Lacroix	19	17	.824
I. Lacroix	17	16	.853
J. Lacroix	15	15	.900

### LES LANCEURS

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000

### LES LANCEURS (suite)

Nom	G	P	MOY
J. Dufour	6	1	.857
J. L. Cimou	5	2	.714
J. Bouchard	4	3	.571
R. Lamont	3	4	.429
G. Thibault	2	5	.286
M. Lacroix	1	6	.143
P. Morin	0	7	.000
C. Noël	0	8	.000
A. Bouchard	0	9	.000
S. Lacroix	0	10	.000
D. Lacroix	0	11	.000
F. Lacroix	0	12	.000
G. Lacroix	0	13	.000
H. Lacroix	0	14	.000
I. Lacroix	0	15	.000
J. Lacroix	0	16	.000



CLUB-ETOILE DE LA LIGUE DE BASEBALL MASSICOTTE demi-saison 1962 qui affrontera le club-étoile junior du Parc Marchand...

Jacques Sanschagrin (St-Pascal), Jacques Dufour (Saillant), Claude Croteau (Beaver), Stan Jones (Saillant), Robert Laperrrière (Québec-Ouest), Gaston René (Beauport), instructeur; 3e rangée, Gaston Thibault (St-Pascal), Yvon Moisan (Saillant), Serge Renaud (Québec-Ouest), Yves Raymond (St-Pascal), Reynald Bélanger (Beaver); 4e rangée, Dave Kelly (Saillant), Gerry Desjardins (Saillant), Marcel Turgeon (Beaver), Roger Laliberté (Beaver).

Retour des "sprint cars" à Val St-Michel, ce soir

Les "sprint cars" de type Indianapolis, sanctionnés par le United Racing Club, la plus ancienne et la plus active association de l'est des États-Unis, feront leur seconde apparition au Québec Modern Speedway ce soir, à 8:30 p.m.

Ces voitures sont actionnées par des moteurs américains modifiés, tel que Chevrolet, Thunderbird, Dodge, Pontiac, Buick, etc. Ces moteurs sont placés dans des châssis spécialement construits à cet effet.

Un autre qui tentera de remporter les honneurs est Dan Daniels de Batavia, N.Y. Il est celui qui a eu la malchance de s'écraser sur le kiosque des jurés le 9 juin.

Les lanceurs aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE

New York Stafford 8-5 à Los Angeles Lee 6-6 — 3:30 p.m. Detroit Banning 9-4 à Chicago Baumann 1-3 — 1:30 p.m.

LIGUE NATIONALE

Los Angeles Williams 7-5 à New York Anderson 3-6 — 2 p.m. San Francisco Marichal 12-5 à Philadelphie Green 2-2 — 12:35 p.m.

COUP D'OEIL sur le fil

TORONTO (PC) — Les Argonauts de Washington ont vendu de Toronto ont annoncé que Gerry McDougall allait évoluer avec eux cette saison.

MILWAUKEE (PA) — Les Braves de Milwaukee ont fait l'acquisition du lanceur gaucher Denver Lemaster de leur filiale de Louisville.

WASHINGTON (PA) — Les Senators de Washington ont vendu...

Au tournoi amateur

Paul Pouliot est toujours en lice

MONTREAL (PC) — Don Davidson, du club Chaudière, d'Ottawa, a sa première participation au championnat de golf amateur du Québec, à cause la plus grande surprise de la journée en triomphant du champion actuel Brian McGuigan en 2e ronde.

Après avoir pris une avance de quatre trous aux dix premiers, le vainqueur a pu s'assurer une victoire de 3 et 2.

Quatre espoirs canadiens aux jeux de '64 à Perth

Par Jack SULLIVAN Chroniqueur sportif de la Presse Canadienne

Aux Jeux de l'Empire britannique, qui se tiendront du 22 novembre au 1er décembre à Perth, Australie, les espoirs du Canada seront fondés sur quatre jeunes Canadiens qui se sont taillés une belle réputation internationale dans différents domaines.

Claude Dufour, de Beloeil, de plus en plus favori pour triompher, a difficilement vaincu Glen Seedy, d'Ottawa, 2 et 1.

Un autre golfeur d'Ottawa, R.C. Timson, a avancé en disposant de Nasse Godel, de Montréal, 4 et 3. Ce dernier avait triomphé de Harry Boychuk, de Montréal, en matinée par 2 et 1.

L'Australie a aussi une nageuse émérite en la personne de Dawn Fraser, âgée de 24 ans, la nageuse la plus rapide que l'on ait encore connue au monde.

Dans le domaine de la course, on surveillera avec intérêt le Canadien Kidd et le Néo-Zélandais Murray Halberg, considéré comme le coureur le plus versatile au monde.

Don Hoak condamné à \$50 d'amende

PITTSBURGH (UPI) — Le joueur de troisième-but, Don Hoak, des Pirates de Pittsburgh, a été condamné à payer \$50, d'amende par Warren Giles, le président de la Ligue Nationale de baseball.

Hoak n'a pas aimé la décision de Donatelli sur une 3e prise, et la discussion est devenue si violente, que l'arbitre a dû le chasser de la partie.

Baseball

LIÈGE

Ligue Américaine: Baltimore 10 à Detroit 7, Chicago 4 à Washington 0, Minnesota 4 à New York 1, Los Angeles 10 à St-Louis 1.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine: Los Angeles à Kansas City, Boston à Chicago, Cleveland à Baltimore. Ligue Nationale: New York à San Francisco, Philadelphie à St-Louis, Milwaukee à Cincinnati, Chicago à Houston.

DEMAIN

Ligue Américaine: New York à Kansas City (2), Washington à Los Angeles (2), Boston à Minnesota (2), St-Louis à Cincinnati (2). Ligue Nationale: San Francisco à New York (2), Los Angeles à Philadelphie (2), St-Louis à Pittsburgh (2), Cincinnati à Milwaukee, Chicago à Houston.

Table with columns: G, P, Moy., Diff. for various teams like Los Angeles, San Francisco, Pittsburgh, etc.

Table with columns: G, P, Moy., Diff. for various teams like Jacksonville, Toronto, Buffalo, etc.

Table with columns: G, P, Moy., Diff. for various teams like Beaver, Saillant, Beauport, etc.

Table with columns: G, P, Moy., Diff. for various teams like St-Malo, Charbon, St-Joseph, etc.



Table with columns: G, P, Moy., Diff. for various teams like Cincinnati, Chicago, Detroit, etc.

Loi vs Perkins le 6 septembre

NEW YORK (UPI) — Le champion mondial des mi-moyens, Dillio Loi, d'Italie, et l'aspirant Eddie Perkins, de Chicago, ont conclu un match de championnat hier, pour le six septembre prochain à Milan.



LE RUSSE VYACHESLAV IVANOV se rafraichit les jambes dans la rivière Schuykill après avoir gagné la coupe Philadelphie, trophée emblématique du championnat mondial individuel à la rame.

A l'extrême gauche, Seymour Cromwell s'affale, complètement épuisé, après avoir terminé deuxième derrière le compatriote russe qui a gagné deux médailles d'or à Philadelphie.

# L'écrivain Sara Woods serait-elle appelée à devenir l'Agatha Christie du Canada ?

Par DAVE PIKE

Halifax (PC) Sara Woods n'est pas la sorte de femme pour commettre un meurtre à propos de n'importe quel. Seulement, elle le fait quand c'est nécessaire.

"Ma tante, dit-elle, une femme douce, pourtant, aime un bel empoulement propre. Elle trouve la méthode hygiénique". Sara elle-même a l'air aussi doux que sa tante.

"Personnellement, ajoutait-elle, je ne suis pas aussi difficile. Ça ne me fait rien qu'il y ait beaucoup de coups de revolver, des coups de poignard et du sang partout. Si il faut absolument faire disparaître quelqu'un, on choisit le moyen le plus commode".

Sara ne se rappelle pas, à un moment d'avis, combien de victimes elle a expédiées dans l'autre monde. Mais,

donnez-lui une minute ou deux et elle vous dressera une liste de vieilles connaissances à qui elle a fait subir le traitement final.

Sara Woods, c'est le nom de plume de Mme Bowen Judd, 40 ans, une femme qui est heureuse en ménage, qui est secrétaire de l'Université St-Mary's de Halifax et qui obtient beaucoup de succès avec ses romans policiers depuis quelque temps.

Mme Judd, qui n'avait jamais publié de livre auparavant, était à prendre le petit déjeuner, un beau matin, lorsqu'elle reçut un cabiogramme.

## SIXIÈME ROMAN

Le cabiogramme venait de Collins, une maison d'édition de Londres. On avertissait Mme Judd que son premier roman policier allait être publié et on lui demandait la permission de publier trois

autres manuscrits qu'elle leur avait soumis.

Éventuellement, Mme Judd envoya un cinquième manuscrit qui fut aussi accepté par l'éditeur. Elle est à écrire son sixième manuscrit et elle a un autre roman qui lui tourne dans la tête.

La maison d'édition a comparé Sara Woods à ces formidables écrivains féminins de romans policiers que sont Agatha Christie et Ngaïo Marsh.

"Je me sens énormément honorée et flattée de cette comparaison", dit Mme Judd.

Son premier livre, qui s'intitule "Bloody Instructions", est sorti en Angleterre en juin dernier. Il a fait son apparition au Canada au début de

juillet et sera mis sur le marché américain à l'automne. "Malice Domestic" sortira le 22 octobre au Canada et en Angleterre.

Trois autres romans, "The Taste of Pears", "Error in the Moon" et "Trust Like the Fox", doivent ensuite être publiés à six mois d'intervalle.

Le caractère principal dans tous ces volumes est sir Nicholas Harding, c.à.d. assisté à son bureau, à Londres, au milieu de dossiers, de volumes et de fiches, occupé à dépister les criminels. Son génie légal est réellement mis en relief quand il fait son apparition à la cour ou se joue le trame de plusieurs des romans de Mme Judd, notamment dans "Trust Like the Fox".

## APPRENTISSAGE LEGAL

Les deux autres caractères principaux sont Antony Maitland, avocat-détective et neveu de sir Nicholas, et Jenny Maitland. Les trois vivent dans la même maison, Place Kempenfeldt, avec Gibbs, le "butler désagréable".

Mme Judd est la fille d'un marchand de laine du Yorkshire. Elle fut éduquée dans un couvent des Soeurs de la Charité, une congrégation de France, à travaillé dans une banque à Londres, durant la deuxième Grande Guerre, et a passé un certain temps à élever des pourceaux.

Ayant été dactylo dans un bureau d'avocat du Yorkshire, elle a facilement pris la bonne tournure d'écrire des scènes de cour.

Mme Judd est mariée à un ingénieur. Les deux sont venus au Canada, il y a cinq ans. Elle est secrétaire à St-Mary's depuis trois ans.

"J'écris des romans policiers pour amuser les gens, dit-elle. J'aime les livres dans lesquels on trouve les gens placés dans des circonstances curieuses. C'est d'ailleurs la raison d'être de mes meurtres. Ils placent mes personnages dans des circonstances inusitées du commun des mortels".

## Georgia Moll sera Grecque

Hollywood — Georgia Moll, actrice italienne aux cheveux noirs, a été choisie par la Warner Brothers pour jouer le rôle d'une beauté grecque dans "Not On Your Life".

Mlle Moll jouera avec Robert Preston et Tony Randall dans la comédie romantique, dont le tournage est commencé sur l'île grecque d'Hydra. Morton DaCosta qui dirige la production de "The Music Man" pour la Warner Brothers, réalise le film.



AUTEUR DE ROMANS POLICIERS : Mme Bowen Judd, secrétaire à l'Université St. Mary's de Halifax. écrit des romans policiers sous le nom de plume de Sara Woods. Ce sketch d'elle est l'oeuvre de Julien Zarand. (Photo — PC)

# Autant-Lara ressucite le Comte de Monte-Cristo

L'immortel roman d'Alexandre Dumas, chef-d'oeuvre de la littérature romanesque, connaît une nouvelle adaptation à l'écran sous la direction du grand réalisateur Claude Autant-Lara.

L'interprétation du film a été confiée à d'excellents comédiens en tête desquels il faut citer Louis Jourdan, qui sera un Comte de Monte-Cristo élégant et race, et Yvonne Furneaux qui jouera le rôle de Mercedes.

Accusé de Bonapartisme alors qu'il rentrait d'un voyage en Orient, Edmond Dantes (Louis Jourdan) est jeté en prison au Château d'If, au large de Marseille.

Il est victime d'une triple machination montée par Cadrouse (Pierre Mondy), jaloux de voir Dantes sur le point de devenir capitaine du navire sur lequel ils naviguent avec le même grade, par Fernand de Monte-Cristo (Jean-Claude Michéa), officier qui com-

voite la fiancée de Dantes, Mercedes (Yvonne Furneaux), et surtout par le magistrat Henri de Villefort (Bernard Dhérans) dont le père est un fervent bonapartiste. Seule chose qui puisse nuire à l'avancement du magistrat ce secret est connu de Dantes. Ces trois êtres s'unissent pour faire disparaître Dantes à jamais.

Dantes reste enfermé au château d'If pendant dix-sept ans. Un autre prisonnier, l'abbé Faria (Henri Guisol), est parvenu à communiquer avec lui et lui révèle l'existence du fabuleux trésor enfoui dans l'île de Monte-Cristo. Ils tentent de s'évader, mais Faria meurt épuisé et Dantes seul parvient au but.

Instruit par l'enseignement que lui a donné l'abbé, prodigieusement riche grâce au trésor de Monte-Cristo, Dantes est devenu un autre homme. Il n'a plus qu'un but, se venger de ceux qui ont voulu l'abattre. Morcer faisant croire à la mort de Dantes, à épouse Mercedes. Il est devenu général et pair de France. Villefort est procureur.

Prenant le titre de Comte de Monte-Cristo, Dantes, courant tous les risques, déjouant les intrigues, bravant l'opinion, accomplira patiemment sa vengeance implacable.

Puis il s'en ira, seul, vers son destin.



Paula Prentiss et Jim Hutton dans une scène de la comédie MGM en CinemaScope et Metrocolor, "The Horizontal Lieutenant" qui prend l'affiche du Capitol aujourd'hui avec "The Couch".

# L'Académie Internationale du Théâtre lyrique réunie à Vichy

L'Académie Internationale de Théâtre lyrique, fondée l'an dernier par Charles Imbert, tient ses assises pour la seconde fois à Vichy. Les sessions ont débuté le 20 juin et se termineront le 20 juillet.

Le but de cette académie est, d'une part, de permettre aux jeunes chanteurs, metteurs en scène, chefs d'orchestre et décorateurs, de pratiquer effectivement un art qui leur tient à coeur, d'autre part, de rassembler les personnalités du monde lyrique afin de confronter leurs tendances.

Cette année, au cours des quatre semaines de stage, les jeunes interprètes ont travaillé dans les conditions exactes du théâtre lyrique. De nombreuses répétitions ont eu lieu dans la grande ville d'eau, semblables à celles que les directeurs musicaux et les metteurs en scène effectuent en vue des représentations d'opéra, avec cette différence : il n'y a pas eu de représentations, mais simplement, à la fin de chaque séquence du stage, deux répétitions publiques en costume, dans des décors de conception nouvelle et avec orchestre. Ce travail

a eu lieu à la fois sur des oeuvres du répertoire et sur des oeuvres que des compositeurs contemporains écrivent spécialement pour l'académie.

Parmi ceux-ci : Constantin Semenoi, Marcel Landowski, Gianni Ramus et Pierre Haquebouch.

Les équipes suivantes — chefs d'orchestre et metteurs-en-scène — ont dirigé les différentes parties du stage :

— 29 et 30 juin : Serge Baudo, Raymond Vogel.

— 25 juin au 5 juillet : Gianfranco Rivoli, Giulio Paternieri, Jean Merouze.

— 1er au 15 juillet : Jacques Pernoo, Louis Erlo.

— 12 au 20 juillet : Dimitri Coraphas, Georges Prêtre et Jean-Jacques Brothier.

## Nouveau rôle pour Edie

Edie Adams, sera en vedette avec Bob Hope dans le film "Call Mewana".

**JUSQU'À LUNDI SOIR** 2 GRANDS FILMS

**CAPITOL** UN THÉÂTRE FAMEUX PLAYERS

CE COUPLE DE COMÉDIENS est de RETOUR!

Jim Hutton • Paula Prentiss • Jack Carter

**HORIZONTAL LIEUTENANT**

Grant Williams • Shirley Knight

**"THE COUGH"**

MATINEES: 65¢ DIMANCHE ET SOIRS: 85¢

VOTRE COEUR SOUPIRERA... et VOUS ECLATEREZ DE RIRE

**PETER USTINOV**

**SANDRA DEE**

**JOHN GAVIN**

**Romanoff and Juliet**

ANIM TAMIROFF

Aussi à 3.10 et 7.15 p.m.

REALISME PRIS SUR LE VIF QUI VOUS TRANSPORTERA AU ROYAUME DE LA TERREUR!

**RICHARD WIDMARK**

**THE SECRET WAYS**

SONIA ZIEMANN

AIR CLIMATISÉ

Dernier spectacle complet à 7 h. p.m.

SALLE CLIMATISÉE

**PIGALLE**

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

JEAN-CLAUDE PASCAL

CHARLES VANEL

JULIETTE MAYNIEL

JOËLLE BERNARD

**PÊCHEUR D'ISLANDE**

d'après le roman de PIERRE LOTI

VOUS FEREZ VOTRE INDISPENSABLE CURE DE RIRE!

**DARRY COWL** et **JUDITH MAGRE**

**BOUCHE COUSUE**

Dans nos SAMEDI DIMANCHE

**CABARETS**

À LA FORTI ST-JEAN — Revue "Quatre au lieu de deux" avec les Doyens de la chanson: Robert et Raquel Lurie, Tania, Denise Lacroix, Les Danseuses Annie, Olga, Magique, Pierrette, Danielle et Michèle. Vive Richard Samedi: 9h, 11h, 12h30, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h.

À LA FORTI — Revue "International" Rita Alkama, danseuse égyptique. Samedi: 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.

À LA CORONNE — Revue "Belle nuit de l'été" Samedi: 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h.

À LA FLEUR — Revue "Les Femmes de Paris" Samedi: 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h.

À LA FORTI — Revue "Les Femmes de Paris" Samedi: 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h.

À LA FORTI — Revue "Les Femmes de Paris" Samedi: 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h.

EN PRIMEUR

**DEAN MARTIN et JERRY LEWIS**

UNE TORNÉE DE RIRE

**AMOUR et GOLF**

(The Caddy)

2 NIGAUDS GOLFEURS

2<sup>e</sup> et DERNIÈRE SEMAINE

LA 5-9340

**CARTIER et LAIRET**

AIR CLIMATISÉ

2 CinemaScopes en couleurs

Intrigues • Combats • Passions

**LE CAVALIER A L'ARMURE D'OR**

avec Frank Latimore, Giana Maria Canale

**LE TIGRE DU BENGAL** **DEBRA PAGET**

Bientôt: Le beau film musical de Rodgers & Hammerstein

**FLOWER DRUM SONG**

tourne à San Francisco, dans Chinatown avec Nancy Kwan, l'étoile de "Suzie Wong"

**BIENVILLE** Une course vers l'amour...

**Tony Curtis** **Debbie Reynolds**

**"Les PIÈGES du BROADWAY"**

Technicolor **ROBERT LAMOTREUX** **ALIDA VALLI**

AUSI **SIGNE ARSENE LUPIN**

Que faire quand \$50,000,000 ne peuvent gagner les bonnes grâces d'une jeune fille??

**James Garner**

Il est si riche!

**Natalie Wood**

Elle, si charmante! Ils forment un couple si épatant!

**"CET HOMME EST UN REQUIN"**

en couleurs 2<sup>e</sup> FILM

**John Paul Jones**

**"MAITRE DES MERS"**

A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS

**VICTORIA et CLASSIC**

TOUTES LES PASSIONS FAROUCHES ET DEVASTATRICES DE LA GUERRE!

**"5 FEMMES MARQUEES"**

(5 Branded Women)

Silvana Mangano - Vera Miles

Barbara Elizabeth - Jeanne Morahan

Richard Basehart - Harry Guardino

Steve Forrest - Alex Nicol - Carla Gravina

une production **PINO DE LAURENTIS**





Les monnaies étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies including British Pound, Swiss Franc, and others.

Les monnaies étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies including Canadian Dollar, US Dollar, and others.

Titres les plus actifs sur les marchés

Table listing active stocks and their market performance.

Titres les plus actifs sur les marchés

Table listing active stocks and their market performance.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial stock prices.

SECTION MINIERE

Table of mining stock prices.

Cours moyens à Montréal

Table of average market prices in Montreal.

Cours moyens à Toronto

Table of average market prices in Toronto.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Table listing active stocks on the Toronto Stock Exchange.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Table listing active stocks on the Toronto Stock Exchange.

SEANCE TERME A LONDRES

Text article discussing the London market session and its implications.

SEANCE TERME A LONDRES

Text article discussing the London market session and its implications.

LA BOURSE DES CEREALES

Text article discussing the grain market and wheat prices.

LA BOURSE DES CEREALES

Text article discussing the grain market and wheat prices.

Le commerce des fruits et légumes

Text article discussing the fruit and vegetable market.

Le commerce des fruits et légumes

Text article discussing the fruit and vegetable market.

Valeurs étrangères A NEW YORK

Table of foreign exchange rates for New York.

Valeurs étrangères A NEW YORK

Table of foreign exchange rates for New York.

LA TELEVISION

Table listing television channels and their programming.

LA TELEVISION

Table listing television channels and their programming.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

Legal notices and court proceedings.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

Legal notices and court proceedings.

CITE DE QUEBEC

City of Quebec notices and announcements.

CITE DE QUEBEC

City of Quebec notices and announcements.

BUREAU DU GREFFIER

Notary office notices and legal matters.

AVIS PUBLIC

Public notices and legal announcements.

CITE DE QUEBEC

City of Quebec notices and announcements.

BUREAU DU GREFFIER

Notary office notices and legal matters.

AVIS PUBLIC

Public notices and legal announcements.

CITE DE QUEBEC

City of Quebec notices and announcements.



# Besoin d'une commission des universités au Québec...

Par ALEXANDER FARRELL

**MONTREAL (PC) —** L'Université de Montréal, dans un mémoire qu'elle a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, recommande fortement que l'on institue une "Commission provinciale des universités" afin qu'on puisse répondre de façon adéquate aux exigences croissantes qui se font sentir dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Le mémoire, qui a été présenté par le recteur de l'université, Mgr Irénée Lussier, précise que cette commission serait formée de représentants désignés par les universités de la province et d'hommes d'affaires ainsi que d'un représentant du gouvernement de la province.

La délégation de l'université devant la Commission royale comprenait, outre Mgr Lussier, le vice-recteur, M. Lucien Piché, et le professeur Léon Lortie.

L'organisme dont le mémoire recommande l'institution aurait comme fonctions :

De coordonner l'action des universités dans les divers domaines de leur enseignement et des recherches qu'elles poursuivent ;

D'étudier les problèmes d'ordre financier et administratif de l'enseignement supérieur ;

De conseiller le gouvernement quant aux mesures à prendre afin d'assurer le progrès continu de cet enseignement ;

Enfin, d'étudier les besoins des diverses régions de la province et des divers secteurs de l'enseignement dans le but de voir à répondre à ces besoins par la fondation d'universités nouvelles à partir d'institutions déjà existantes dont la Commission aura surveillé et favorisé les progrès.

Mgr Lussier a déclaré qu'il est nécessaire d'élaborer un programme rationnel le plus tôt possible en vue de l'établissement de nouvelles uni-

versités, chose qui semble inévitable d'ici peu.

**Recommandation similaire**

Une Commission semblable à celle faite dans le mémoire de l'Université de Montréal avait été proposée plus tôt par l'Université McGill, lorsqu'elle avait présenté son mémoire à la Commission royale. McGill avait déclaré qu'il faudrait instituer une Commission des universités universitaires dont le but serait de conseiller le gouvernement en ce qui concerne l'aide financière à l'enseignement supérieur et les demandes de chartes universitaires.

**Catholiques anglais**

La Fédération des associations des parents et professeurs catholiques d'expression anglaise a présenté un mémoire demandant que "l'enseignement catholique anglais soit légalement reconnu" dans le Québec.

Le système scolaire public du Québec est divisé par la loi en deux sections : écoles catholiques et écoles protestantes. En pratique, il y a une autre division dans la section catholique entre les écoles

françaises et les écoles anglaises, mais cette division n'est pas explicitement exigée par la loi et toutes les écoles catholiques sont régies par les mêmes corps administratifs aux deux échelons provincial et local.

La Fédération affirme qu'à Montréal, où demeurent la plupart des catholiques d'expression anglaise de la province, la Commission scolaire catholique s'est souvent montrée incompétente et que "plusieurs parents croient que la discrimination raciale et les préjugés politiques sont entrés en ligne de compte dans les mesures prises par cette Commission dans le passé."

Le mémoire, dont les auteurs ont leur franc parler, affirme encore qu'il est "besoin d'une certaine protection à l'endroit des catholiques d'expression anglaise dans l'enseignement."

M. Wilfrid Pelletier, directeur général de l'enseignement de la musique dans la province, a également présenté un mémoire qui est un plaidoyer pour qu'on définitive et impose une norme minimum d'instruction musicale dans toutes les écoles.

## Ceintures de sûreté pour les familles

Avez-vous des ceintures de sûreté dans votre auto, non seulement pour le conducteur mais pour tous les membres de votre famille et pour vos amis ? C'est le moment de l'année où commencent les vacances. Les automobilistes présentent assez de dangers à éviter à n'importe quelle saison de l'année, mais lorsque les citoyens se livrent à un exode en masse en automobile le long des routes, durant les fins de semaine et les vacances, l'automobiliste doit être plus alerte que jamais.

de chances d'être tués si l'on est projeté hors de l'auto. Il est également intéressant de noter que parmi les accidents mortels, 3 sur 4 se produisent à moins de 25 milles du domicile et que plus de la moitié des accidents graves ou mortels se produisent à des vitesses de moins de 40 milles à l'heure.

La Ligue Canadienne de Santé accorde son appui chaleureux à la campagne menée par le Conseil National des Femmes en accord avec le Conseil Canadien de Sécurité Routière, afin que les ceintures de sûreté pour adultes et enfants fassent désormais partie des accessoires standard des automobiles. Les accessoires standard des autos fabriquées à partir de 1962 comprennent des supports pour fixer les ceintures de sûreté. Dans les autos fabriquées avant cette date, les ceintures de sûreté peuvent être installées par n'importe quel mécanicien qualifié.

Aidez à prévenir les morts et les blessures causées par les accidents d'automobiles sur nos routes et faites installer des ceintures de sûreté dans votre auto dès maintenant.

**AVIS aux PECHEURS**  
Direct du propriétaire à 15 minutes de Québec, grand terrain, possibilité de bâtir plusieurs chalets, avec partie défrichée. 200 x 300. Baraque terminée prêt pour lac, aliments par rivière à l'entrée. Chemin privé, accès à l'année. Vente cause départ, en parties de lots.  
Tel. 23-6842

**TERRAINS A VENDRE**  
3 terrains, 2 sur le bord du lac St-Charles, grand terrain, 75 x 425 m. encastré l'autre sur la route Trans-Canada, à 1 mille du rond-point. Lév. 80 x 150 pi. 8 x 6 dressé.  
ANDRÉ ROBERGE  
Tel. 372-2581

**FUTURS MARIÉS**  
Habits de noces à louer  
Dernière nouveauté  
**IVAN BINET ENR.**  
1060, St-Jean, Tel. 372-2518

**POUPONNIÈRE PRIVÉE**  
3123 rue Chambord, Parc Neilson  
Tel. 653-4766

**ATTENTION !**  
**M. Robert Lachance**  
s'est porté acquiescent de  
**L'ÉPICERIE NOËL CURÉDEAU**  
1808 Maufais, coin de la Rue  
Tel. 361-4243  
M. R. Lachance avise tous les clients et futurs clients qu'il est maintenant en possession de son nouveau permis et qu'il se fera un plaisir de les servir comme par le passé.

**L'HOTEL DE VILLE**  
2005, Boulevard Hamel  
entre 3 h. et 5 h. p.m.

**COMMERCE D'ASPHALTE**  
**A VENDRE OU A LOUER**  
Plan de 50 tonnes à l'heure prêt à opérer, bonnes conditions. Aussi à vendre gravier brut et concassé ainsi que terre de remplissage.  
Tel. 653-5271 — 653-1098 — 653-0476

**MACHINERIES A VENDRE, A LOUER OU A ECHANGER POUR MACHINERIE DE CARRIERE**  
Plan d'asphalte rouleur à gravier, rouleau à sphabite, loader D-4, loader HD-21, tracteur D-4, tracteur HD-14, concasseur primaire et tertiaire, concasseur 300" cubin, moteur Caterpillar D-13-300, pelle à vapeur, chariot, camion distributeur, camion Chevrolet 3 tonnes, 10" pickup Chevrolet 1 tonne, et autre équipement.  
**MACHINERIES DE STE-FOY**  
La Route, Ste-Foy Tel. 653-8251 — 653-1098 — 653-8424

**COURS DE VENTE PROFESSIONNELLE**  
Pour la première fois au Canada français, une telle méthode vous est présentée.  
• Personnalité  
• Contact  
• Vente  
• Connaissance de soi (examen caractérologique 16 pages)  
• Formation personnelle (en 56 leçons)  
• L'action du maître (en 24 leçons)  
12 soirs à partir du mois de septembre.  
Autours : Victor G. Roine et Paul Nivison.  
Cours basés sur la lecture du caractère.  
Arrangements spéciaux pour : industriels, compagnies, commerçants.  
Prospectus sur demande.  
**PRESENTE PAR L'ECOLE NATIONALE DE FORMATION**  
165 rue St-Jean, Québec



L'ORAGE a durement frappé la région de Toronto, hier. Durant la tempête, Robert Oxtoby a été tué par un arbre alors qu'il se tenait sous un arbre avec ses deux compagnons, qui furent également frappés, Greg Goldsworthy et Carl Everett. L'on voit ici, le jeune Everett sortant du bureau d'un médecin, après y avoir été traité...

**Une aventure cosmique**  
Londres (Reuter) — L'astronote soviétique Yuri Gagarine a déclaré cette semaine à Moscou que la récente suggestion concernant l'établissement d'une base militaire sur la lune était "une aventure à l'échelle cosmique".

Devant les délégués au Congrès mondial pour la paix et le désarmement général au Kremlin, le major Gagarine a fait observer que des généraux et des politiciens d'outre-mer rendent les vols spatiaux plus difficiles en faisant exploser des bombes de plusieurs mégatonnes dans les couches supérieures de l'atmosphère.

Il a ajouté que son pays possède "tout ce qui est nécessaire pour ramener à la raison ceux qui considèrent l'espace comme un tremplin militaire".

## UN CENTRE RELIGIEUX UNIQUE EN SON GENRE

(Par Sebastian Fort)  
Schonstatt. — Sur la rive droite du Rhin, tout de suite après le confluent de la Moselle, se dresse un ensemble de constructions : Schonstatt. Au Moyen-Âge, un couvent de religieuses s'y abrita. Aujourd'hui, Schonstatt est devenu synonyme d'un centre religieux, unique en son genre.  
Ses origines remontent aux années d'avant la première guerre mondiale et, même, on peut les situer, de manière plus lointaine, à la création, à Rome, de la fameuse "Société d'Apostolat Catholique", en avril 1833, par Vincent Pallotti, qui faisait appel aux laïcs pour des tâches de propagande religieuse.  
C'est à Schonstatt précisément que les Pères Pallottini fondèrent un Institut de Théologie, d'où devait sortir le mouvement universellement connu aujourd'hui.  
Des 1913, une élite de la jeunesse allemande dénonça le "formalisme", vide de toute substance, dont la loi, à l'époque impériale, donnait à l'épiscopat allemand. Ils proclamèrent leur désir d'un retour à une existence plus exigeante, accordée à une foi plus totale. Ces tendances trouvèrent un écho favorable à l'Institut de Schonstatt. Le P. Kentenich comprit qu'elles devaient être orientées vers une action concrète, sous peine de s'épuiser dans l'inefficacité. C'est ainsi qu'il dirigea l'ardeur apostolique des jeunes vers le champ fertile des Missions.  
Aussi tôt s'établit un courant d'échanges avec le Cameroun, alors colonie allemande.  
Puis, la société Missionnaire devint une Congrégation mariale, dont le siège fut fixé à Schonstatt.  
La guerre éclata et seize jeunes théologiens y trouvèrent la mort. Mais le mouvement qu'ils avaient créé continua. L'un d'eux, Josef Engling, avait adressé à la Vierge cette prière, pendant la bataille des Flandres, d'où il ne devait pas revenir : "Si ma mort peut te concilier avec votre dessein, toi, que je suis sacrifié pour que triomphent les buts que vous avez assignés à notre Congrégation."  
Josef Engling est, aujourd'hui, enterré à Schonstatt, dans la chapelle Saint-Michel, ou repose, à ses côtés deux Pères Pallottini : l'un, mort de la fièvre typhoïde dans un camp de concentration nazis ; l'autre exécuté à Berlin pour

## Mme R. Lemay

**Un verdict de mort accidentelle**  
Par Lucien LATULIPPE  
Un verdict de mort accidentelle a été rendu à la morgue provinciale, hier soir, à l'issue de l'enquête du coroner pour établir les circonstances de l'accident routier qui a coûté la vie à Mme Raymond Lemay, 48 ans, de Ste-Pétronille, I.O. Six témoins ont été entendus. Le Dr J.-E. Raymond présidait la séance.  
Mme Lemay est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 7 juillet. Elle avait été blessée, le 29 juin, lors d'une collision entre sa voiture et celle de Louis-Georges Lachance, de Ste-Jean, I.O. L'accident est survenu sur le boulevard Ste-Anne, à Ville-Montmorency, vers 6 h. du soir.  
Ont témoigné : l'agent de la route Maurice Bérubé ; M. Emilien Veinza, de Boischatel ; M. Lachance ; M. Joseph Boissinault, de Ste-Jean, I.O. ; Mlle Geneviève Brousseau, 396, 18e rue, et M. Raymond Lemay, de Ste-Pétronille. Le coroner a précisé que M. Lachance ne paraît pas avoir remarqué personne au volant. Il semble qu'à ce moment Mme Lemay était évanouie par suite d'un malaise.  
M. Lachance déclare qu'il s'est rangé sur l'accotement et qu'il était presque immobilisé quand l'auto de Mme Lemay l'a heurté sur l'avant du côté gauche. Mme Lemay a été projetée sur le pavé. Elle aurait passé à travers le pare-brise et sa voiture s'est immobilisée à 50 pieds de celle de M. Lachance.  
M. Lemay avait vu son épouse vers 2 h. de l'après-midi, le jour de l'accident. Il dit qu'elle semblait en bonne santé. Il ajoute que son épouse avait perdu conscience en octobre dernier et qu'elle souffrait de vertige.  
Autre verdict  
Avant de procéder à cette enquête, le Dr Raymond a entendu les deux témoins qui

étaient absents jeudi soir, lors de la tenue de l'enquête sur la mort de M. Julien Larouche, 2276, boulevard des Chutes, Courville, M. Robert Talbot, de Princeville, et M. Fernand Giroux, de Courville, ont raconté ce qu'ils avaient vu et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

**M. E. Donati**  
Monsieur Eugène Donati, voyageur, est décédé à Québec, le 13 juillet 1962 à l'âge de 78 ans. Il demeurait au no 876, rue St-Joachim.  
Monsieur Donati laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Alexandre Donati (Jeanne Tremblay), M. et Mme Lucien Donati (Marie-Léonide), Mme Avila St-Jacques (Anna), Mme Ernest Moreau (Alice), M. et Mme Oswald Duval (Jeanne), M. et Mme Jules-H. Brasseur (Marguerite), M. Jos.-A. Despatis, Mme Arthur Donati (E. Rodrigue), ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont M. l'abbé Claude Donati, et le Rév. Père Ste-Gisèle Marie, des Srs du Bon-Pasteur.  
La dépouille mortelle de M. Donati est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean, Belmont.  
Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Vincent-de-Paul et l'inhumation au cimetière Belmont.  
Prenez quotidiennement contact avec le monde extérieur en consultant L'Evenement-Journal.

## Mme Vve R. Chouinard

**Mme Vve R. Chouinard**  
Madame Vve Robert Chouinard, née Alice Ouellet, du 736, ouest St-Cyrille, est décédée le 12 juillet 1962 à l'hôpital Laval.

La dépouille mortelle de Madame Chouinard est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975 avenue Marguerite-Bourgeois.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Martin, à l'âge de 42 ans et cinq mois. Elle était l'épouse de M. R. Létourneau, des Industries de la Rive-Sud.

Outre son époux, elle laisse onze enfants : Lise, Claudette, Christiane, Denise, Carol, Alain, Gilbert, Denis, Doris, Sylvie et Claude ; sa mère, Mme veuve William Johnson ; ses beaux-parents, M. et Mme Louis Létourneau ; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Willie Johnson, M. et Mme Georges Johnson, MM. Albert et Raymond Johnson, M. et Mme Leonard Sallant (Amanda Johnson), M. et Mme Gérard Labrore (Diane Johnson), M. et Mme Jacques Ménard (Marie-Mathie) d'Orléans, Ont., MM. et Mmes Rosario Moreau, Roland Bergeron, Georges Dery, Jean-Paul Roy, Fernand Lapointe, Lucien Létourneau, ce dernier de Floride.

Les funérailles auront lieu lundi à Stadacona. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

**M. H. Lajeunesse**  
M. Hermengilde Lajeunesse, né le 27 mai 1907, marchand, époux de Regina Maroux, est décédé le 12 décembre 1960, à Québec, à l'âge de 53 ans et 6 mois. Il demeurait à 1600 av. Nicolet, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils, René (Québec), sa fille, Soeur Marie Monique, du St-Esprit, ainsi ; Lise (Québec), son beau-père, M. Napoléon Maroux, et sa belle-mère, Mme Vve Joseph Lajeunesse ; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs ; M. et Mme Joseph Lajeunesse, Juliette Lamothé de Québec ; M. et Mme Roland Lajeunesse (Lina Veilleux) de Québec ; M. et Mme Armand Paré (Germaine Lajeunesse) de Québec ; Mme Vve Armand Baril (Rose Lajeunesse) de Québec ; M. Paul Maroux et Mme Joseph Lemay, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à 318, de la Canadienne.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de St-Pascal.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine, Ltée, de Québec.

L'inhumation suivra au cimetière St-Charles.

**M. J.-I. Maranda**  
M. J.-Isidore Maranda, né le 19 janvier 1891, comptable, époux de Maria Montreuil, est décédé le 13 juillet, au Pavillon Saint-Dominique, à l'âge de 81 ans et 6 mois. Il demeurait au Pavillon Saint-Dominique, 1045 St-Cyrille, Ouest.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son beau-frère et sa belle-sœur ; M. et Mme J.-O. Montreuil, ingénieur civil, de Ville-Neuve, Québec. Il était également le beau-frère de feu Dr Lorenzo-J. Montreuil, de Québec. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, de Québec et de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée au Pavillon Saint-Dominique. La translation des restes se fera à 9 h. 20, et les funérailles auront lieu lundi 16 juillet en la chapelle de la maison.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Charles Cloutier de Québec.

L'inhumation suivra au cimetière Belmont.

**Mme A. Falardeau**  
Mme Arthur Falardeau née Aurore Falardeau, épouse de Arthur Falardeau, est décédée subitement à 149, Verret Loretteville, à l'âge de 65 ans et 6 mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : M. et Mme Robert Falardeau (Simone Dupond), M. et Mme Emile Gagnon (Jeanne), M. et Mme Gaston Falardeau (Jeanne Turcotte), beaux-frères et belles-sœurs ; M. et Mme Sylvio Falardeau, M. et Mme Edouard Falardeau, M. et Mme Carmelle Falardeau et M. et Mme Sylvia Pasqua.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison A. Falardeau de Loretteville.

L'inhumation a suivi au cimetière paroissial.

**Mme L. Bélanger**  
Mme Lucie Bélanger, est décédée le 12 juillet, à Québec, à l'âge de 61 ans et 1 mois. Elle demeurait à 1400, av. Williams, nièces, de Québec et de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée au Pavillon Saint-Dominique. La translation des restes se fera à 9 h. 20, et les funérailles auront lieu lundi 16 juillet en la chapelle de la maison.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Charles Cloutier de Québec.

L'inhumation suivra au cimetière Belmont.

**Délégation touristique française en Israël**  
Un groupe composé de 70 représentants de la presse, des agences touristiques et des agences de publicité de France vient de séjourner cinq jours en Israël. Ces visiteurs étaient les invités de la Compagnie El-Al, de la Compagnie Nationale du Tourisme et du Club Méditerranée.

**RHÉTOS 1945-46**  
Les rhétoriciens 1945-46 du Collège de Lévis, sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère le Docteur Jean-Paul Gagnon, m.d., lundi, le 16 juillet à 10 heures en l'église de Gently.

Le président.

**LORENZO SAVARD ENR.**  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
Nouvel propriétaire :  
**PAUL-H. TREMBLAY**  
Embaumeur diplômé, 30 ans d'expérience.  
698, 5ème RUE, QUEBEC.  
TEL. 323-4041

